

Université de Paris X – Nanterre

U.F.R. SPSE Département de Psychologie

Norme et contrôle social : le cas de l'épilation féminine

Auteur : **Jocelyn Patinel**

Année universitaire 2005-2006

Mémoire de Master 1 de Psychologie – spécialité Psychologie Sociale

Résumé :

Cette étude a établi le caractère normatif (au sens de la psychologie sociale : prescription et valorisation) de l'épilation féminine des aisselles et des jambes, à partir de deux enquêtes auprès de respectivement 116 et 173 étudiantes françaises âgées de 18 à 26 ans.

Nous avons mis en évidence la faible accessibilité cognitive de cette pratique et la tendance à la naturalisation des aisselles sans poils. La quasi-totalité des sujets justifient leur pratique de l'épilation à l'aide d'arguments internes, seules un quart d'entre elles ont également recours à des justifications externes : l'appréhension du caractère normatif de l'épilation paraît faible, tout comme est faible la perception des enjeux féministes qui s'y rattachent. Ces enjeux ont été mis en évidence par les études ethnographiques et sociologiques qui ont précédé. Toutefois on peut distinguer plusieurs catégories de sujets en fonction de leur positionnement par rapport à la norme : ainsi, bien que pratiquant l'épilation sur elles-mêmes 15% des sujets prennent leur distance par rapport à celle-ci. Nous avons par ailleurs mis en lumière des liens entre l'intention d'effectuer un contrôle social envers une personne non-conforme et l'éloignement ressenti par les sujets vis à vis de cette personne ainsi que sa dévalorisation. Se sentir personnellement affecté par le comportement déviant ou au contraire rappeler que « chacun est libre de son choix » se relie également à l'intention d'effectuer un contrôle social. En classifiant les sujets par rapport à ces variables il apparaît que un tiers d'entre eux adoptent un positionnement entièrement neutre voire favorable à la personne non-conforme.

Abstract :

This study has established that women's body hair removal ("depilation") is normative (as understood by social psychology : prescriptive and valued), from two surveys made on respectively 116 and 173 French female students, aged 18 to 26.

We demonstrated the poor cognitive accessibility of such a practice and a tendency to naturalize hairless armpits. Almost all the subjects justify their practice of depilation with internal arguments, only a quarter also use external arguments : the perception of the normativity of depilation seems poor, as is the perception of feminist's stakes linked to it. These stakes have been pointed out by previous sociological and ethnological studies. However one can recognize several classes of subjects regarding the position relative to the norm : thus, although depilating themselves, 15% of the subjects do not take it for granted. We also observed links between the intent to perform a social control aimed at a non-conforming person and the distance felt by the subjects relatively to this person as well as undervaluing her. Feeling personally affected by the person's behavior or, on the opposite, reminding that "everybody is free of his choices" are also related to the intent of performing social control. Classifying the subjects relatively to those variables shows that one third of them display a neutral, or even positive, positioning towards the non-conforming person.

Mots clés : Norme – Contrôle social – Coût perçu – Evaluation – Epilation féminine

Keywords : Norm – Social control – Perceived cost – Evaluation – Women's body hair removal (depilation)

Sommaire :

INTRODUCTION :	4
1 PARTIE THÉORIQUE :	5
1.1 LES NORMES.....	5
1.1.1 Définitions.....	5
1.1.2 Conformité à la norme ou rejet de celle-ci.....	7
1.1.3 Etablissement et pérennité de la norme.....	7
1.1.4 Fonctions de la norme.....	8
1.2 LE CONTRÔLE SOCIAL.....	8
1.2.1 Modalités du contrôle social.....	9
1.2.2 Facteurs ayant une influence sur la présence et l'intensité du contrôle social.....	9
1.3 REPRÉSENTATIONS ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA PERSONNE NON CONFORME.....	10
1.4 L'ÉPILATION FÉMININE.....	11
1.4.1 Est-ce une norme descriptive ? Données quantitatives.....	11
1.4.2 Est-ce une norme prescriptive ?.....	13
1.4.3 Signification et enjeux.....	13
2 ENQUÊTE DE CARACTÉRISATION DE LA NORME DE L'ÉPILATION.....	19
2.1 HYPOTHÈSES GÉNÉRALES.....	19
2.2 MÉTHODE.....	19
2.2.1 Variables, plan de recherche et hypothèses.....	19
2.2.2 Participants.....	22
2.2.3 Matériel.....	22
2.2.4 Procédure.....	22
2.3 RÉSULTATS.....	22
2.3.1 Test des hypothèses et statistiques descriptives.....	22
2.3.2 Intercorrélations.....	27
2.3.3 Classification.....	29
2.4 DISCUSSION.....	29
3 ENQUÊTE EXPÉRIMENTALE SUR LE CONTRÔLE SOCIAL.....	32
3.1 HYPOTHÈSES GÉNÉRALES.....	32
3.2 MÉTHODE.....	33
3.2.1 Variables.....	33
3.2.2 Plan de recherche.....	34
3.2.3 Participants.....	34
3.2.4 Matériel.....	34
3.2.5 Procédure.....	34
3.2.6 Hypothèses opérationnelles.....	34
3.3 RÉSULTATS.....	35
3.3.1 Contrôles.....	35
3.3.2 Statistiques descriptives.....	35
3.3.3 Intercorrélations.....	37
3.3.4 Régressions multiples pour les variables dépendantes.....	39
3.3.5 Classification.....	41
3.4 DISCUSSION.....	42
CONCLUSION.....	45
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	46
ANNEXES.....	49
A. L'ENQUÊTE DE CARACTÉRISATION DE LA NORME DE L'ÉPILATION.....	49
A.1 Questionnaire.....	49
A.2 Résultats statistiques détaillés.....	55
B. ÉTUDE DU CONTRÔLE SOCIAL.....	58
B.1. Questionnaire.....	58
B.2. Résultats statistiques détaillés.....	61

Introduction :

La définition du concept de norme est un sujet complexe. On remarquera tout d'abord que cette définition est différente selon que l'on l'aborde sous l'angle de la sociologie, où l'on s'attache le plus souvent à la prévalence des pratiques (on parlera de normes descriptives), ou sous l'angle de la psychologie sociale, où est considéré comme normatif ce qui est prescrit (on parlera de normes prescriptives).

Le thème de l'épilation féminine va nous permettre de mettre en lumière certaines caractéristiques des normes sociales et d'en mieux cerner la définition d'autant que, s'il existe quelques travaux sur ce sujet en sociologie (ou ethnographie) on n'en rencontre guère en psychologie sociale. On remarquera au passage que la psychologie sociale travaille davantage sur les normes d'explications que sur les normes comportementales et guère sur les pratiques corporelles.

L'épilation¹ nous a en outre paru un sujet intéressant car il touche, dans notre société, toutes les femmes, tout au long de leur vie (à partir de l'adolescence) et ce de façon récurrente (c'est une préoccupation quasi quotidienne). L'épilation participe de la construction sociale du corps féminin et de la féminité. De plus cette pratique n'est plus mise en question depuis des décennies : Juliette Sakoyan (2002) note à cet égard un changement de tendance : d'une contrainte sociale, il y a 25 ans, la pratique serait devenue aujourd'hui une épilation « pour soi ». Autrement dit pour la plupart de nos contemporains l'épilation « va de soi ». Or comme le dit Hope (1982, p.93 citée par Toerien et Wilkinson, 2003, p.334 et traduite par nous) : « les comportements qui vont les plus de soi dans une culture pourraient bien être les plus importants pour amener une compréhension de cette culture. » Enfin, l'épilation est un thème très peu abordé dans les recherches scientifiques. Nous avons trouvé quelques références plus ou moins récentes en ethnologie (Domenc, 1992 ; Sakoyan, 2002) et en sociologie (Hope, 1982 ; Descamps, 1986 ; Tiggemann et Kenyon, 1998 ; Toerien et al., 2003, 2004 et 2005) mais en psychologie sociale seulement deux références américaines (Basow, 1991 ; Basow et Braman, 1998).

Comme toute norme sociale celle-ci est maintenue par le biais d'un contrôle social (notamment le regard des femmes entre elles), nous étudierons certains facteurs susceptibles d'en expliquer l'occurrence, ainsi que certaines représentations mentales de la personne non conforme.

Notons au passage que la pratique de l'épilation est elle-même considérée par la plupart des chercheurs qui s'y sont intéressé comme une forme de contrôle social (au sens sociologique² du terme) s'exerçant à l'encontre des femmes pour les amener à se conformer à une certaine conception de la féminité : une forme d'*incorporation* de l'idéologie.

¹ Le mot épilation recouvre en fait toutes les pratiques visant à éliminer des poils du corps.

² La complémentarité des définitions du contrôle social en sociologie et en psychologie sociale (voir §1.2) rend d'autant plus pertinent le fait de choisir l'épilation comme thème pour des études interdisciplinaires.

1 Partie théorique :

1.1 Les normes

1.1.1 Définitions

La définition du concept de norme est une question complexe. Elle est d'ailleurs différente selon les approches.

Ainsi, selon Dubois (2003), on rencontre le plus souvent en sociologie la norme comme fréquence : la norme « traduit ce que font et pensent la plupart des membres d'un collectif social ». On parlera ici de *norme descriptive*.

En psychologie sociale, une première définition est donnée par Sherif (1936), elle correspond à une "moyenne" obtenue par consensus. Néanmoins, dans l'approche socio-cognitive contemporaine, la norme se distingue de la fréquence ou de la moyenne, elle correspond à ce qui est socialement prescrit et non pas nécessairement majoritairement réalisé. On parlera ici de *norme prescriptive*, elle « dénote ce qu'il faut faire ou penser et ne pas faire ou ne pas penser, à l'intérieur d'un collectif social donné, dans une situation particulière et notamment dans les situations où est en jeu la valeur personnelle (situations d'évaluation) ».

De plus la norme inclut un composant évaluatif (une attribution de valeur). Elle se distingue du concept de valeur car la norme ne porte que sur des événements observables dans la vie sociale tandis que les valeurs indiquent des fins ou des états-buts (Dubois, 2003).

Par ailleurs la norme se distingue des lois, règles et règlements (ceux s'accompagnent d'une contrainte : ils sont obligatoires et leur non respect est sanctionné). Elle se distingue des usages, coutumes et habitudes sociales (qui décrivent la pratique en termes statistiques). Elle se distingue enfin des modèles (qui comme elle sont valorisés) (Dubois, 1994).

L'intériorisation (ou intériorisation) de la norme :

« Le processus d'intériorisation des normes sociales représente une variété particulière du processus de socialisation qui implique qu'une exigence sociale d'abord externe à la personne devienne progressivement interne à la personne. Selon la typologie de Kelman (1958), l'intériorisation signifie que la personne exhibe le comportement ou le jugement désirable parce qu'elle a intégré les normes sociales à son propre système de valeurs. » (Teodorovic et Somat, 2004).

« Une norme se définit par la différenciation d'événements reconnus, par consensus du groupe ou de la société qui l'a générée, comme bons, désirables et d'événements jugés comme moins bons,

moins désirables. L'appréhension de l'intervention de la désirabilité sociale³ comme critère de différenciation entre les événements, autrement dit, l'appréciation du caractère normatif⁴ d'une norme, peut être plus ou moins facile [...] En conduisant l'individu à s'attribuer l'acte, *le processus d'internalisation peut donc avoir pour effet de masquer le caractère normatif des événements*, ceux-ci apparaissant comme le pur produit des caractéristiques personnelles de l'individu. [...] ce sont les événements impliqués par les normes de jugement (opinions, croyances...) qui donnent lieu à l'internalisation la plus grande. » (Dubois, 1994, pp 25-26, souligné par nous).

Caractéristiques de la notion de norme en psychologie sociale, selon Dubois (1994) :

1. La norme porte sur des comportements et conduites ou sur des jugements, attitudes, opinions et croyances.
2. « Une norme sociale est toujours l'expression d'une collectivité donnée [...] elle] ne résulte pas du fonctionnement "naturel" de l'organisme. Elle ne dépend ni de processus de pure maturation, ni de lois psychophysiologiques. Elle fait donc l'objet d'un apprentissage social ou d'une transmission sociale. » (pp 27-28).
3. Une norme sociale repose toujours sur une attribution de valeur.

L'individu ne se comporte ou ne juge pas toujours en fonction des normes. Elles peuvent ne se révéler que en situation de pertinence normative (exemple : autoprésentation en public).

4. Une norme sociale n'est jamais réalisée sous l'effet de contraintes institutionnalisées. Son non respect ne donne pas lieu à une sanction formelle.

La conformité aux normes résulte de l'intériorisation de valeurs attribuées aux événements normatifs. Celle-ci se fait par le biais de la socialisation. « Les événements normatifs finissent par acquérir [...] un caractère d'évidence propre aux choses naturelles. ».

5. L'attribution de valeur est indépendante de tout critère de vérité. La norme réalise une valeur sociale. Cette valeur provient surtout de la prescription par le fonctionnement social (utilité sociale) et pas seulement des motivations humaines (désirabilité sociale).

Remarque : selon les derniers développements dans le contexte des théories implicites de la personnalité, les traits de personnalité renvoient à deux types de valeur (Dubois et Beauvois, 2001) :

- la désirabilité sociale, c'est à dire la « côte d'amour » : les affects et satisfactions que peut apporter la personne par rapport aux motivations d'autrui ;
- l'utilité sociale, en d'autres termes sa « valeur marchande » : les chances de réussite ou d'échec de la personne dans la vie sociale par rapport aux exigences du fonctionnement social.

³ Dans les travaux plus récents de l'auteur, la notion de désirabilité sociale est plus restreinte : elle se relie aux affects. On pourrait ici la remplacer par la notion plus large de *valeur sociale*.

⁴ L'appréciation du caractère normatif doit être distinguée de la notion de clairvoyance normative (Py et Somat, 1991).

1.1.2 Conformité à la norme ou rejet de celle-ci

L'influence normative fait partie de l'influence sociale (Turner, 1995a ; Turner, 1995b). Elle résulte en une attitude ou un comportement conformiste : l'individu adopte la norme en public pour éviter le coût social (conséquence négative) qui découle de la non-conformité. Même les individus qui rejettent en privé une norme s'y plient généralement en public (Asch, 1955, cité par Forsyth, 1995). Les gens se conforment à la majorité soit par conversion (ils adhèrent à la norme) soit par complaisance (ils rejettent la norme en privé). L'influence sociale majoritaire tend à produire de la complaisance, tandis que l'influence sociale minoritaire tend à produire de la conversion (Moscovici, 1985, cité par Forsyth, 1995). Dans des sous-groupes peuvent s'établir des normes qui contredisent les normes générales.

« A un niveau interpersonnel, les gens se sentent obligés de se comporter conformément à la norme du fait qu'un certain nombre de conséquences négatives peuvent résulter de la non-conformité. [A un niveau personnel,] les gens se conforment car ils acceptent la légitimité de la norme établie et reconnaissent l'importance de la soutenir ; également car ils se sentent personnellement obligés de tendre vers leurs propres idéaux » (traduit de Forsyth, 1995).

Lorsqu'une norme est internalisée par un individu elle devient partie intégrante de son système de valeur. Le fait de suivre la norme apporte alors une satisfaction personnelle, la norme n'est plus perçue comme une pression extérieure.

Une norme ne devient en général apparente qu'après qu'elle a été violée.

Une énorme anxiété inhibitrice nous empêche généralement de violer les normes sociales (Milgram, 1992, cité par Forsyth, 1995). De plus l'individu qui viole une norme à laquelle il adhère se condamne lui-même et ressent en conséquence des émotions négatives telles que une extrême conscience de soi (« *self-consciousness* »), embarras, culpabilité et honte (Elster, 1989, cité par Forsyth, 1995).

1.1.3 Etablissement et pérennité de la norme

La plupart du temps les normes sont adoptées de façon implicite par le fait que les gens ajustent leurs comportements jusqu'à ce qu'un consensus en action émerge (Sherif, 1936, cité par Forsyth, 1995). Les individus les plus populaires ont une influence accrue.

Une norme peut aussi être construite par un discours ou des images dominants véhiculés par les médias de communication de masse. C'est l'hypothèse retenue dans le cas de l'épilation féminine par Hope (1982, citée par Toerien, 2003) par exemple. Un mouvement similaire et actuel est rapporté au vu de l'analyse du contenu des magazines par Sakoyan (2002) en ce qui concerne

l'épilation masculine. Hofstein⁵ met en rapport les profits de l'industrie cosmétique et ce « conditionnement par l'image ».

De nouvelles normes peuvent aussi s'instaurer à partir de comportements de groupes minoritaires pionniers. Kaufmann (1997) décrit ainsi la mise en place de la pratique des seins nus sur les plages du Sud de la France.

Les normes peuvent ensuite se transmettre de génération en génération, à travers un apprentissage social (Durkin, 1995). Les individus se basent sur le consensus de leur groupe pour réviser leurs propres opinions et croyances. « Ce procédé de socialisation explique comment les normes, une fois établies, deviennent part constitutive de la structure d'un groupe. Bien que les individus qui ont à l'origine établi la norme ne soient plus présents, leur innovation normative reste comme une tradition de l'organisation et les nouveaux venus doivent s'adapter pour adopter cette tradition » (traduit de Forsyth, 1995).

1.1.4 Fonctions de la norme

Les normes assurent la cohésion sociale : elles sont un élément fondamental de la structure sociale, elle sont le « ciment de la société » (Elster, 1989, cité par Forsyth, 1995).

La norme permet, par ailleurs, de dégager des ressources cognitives qui seraient autrement mobilisées par la nécessité de procéder à une évaluation *ad-hoc* des attitudes et comportements observés. Elles simplifient les choix comportementaux et structurent les interactions sociales. On pourra ainsi parler de « banalisation du réel » (Kaufmann, 1997).

Les normes assurent également la reproduction sociale, c'est à dire la pérennisation des valeurs et des hiérarchies sociales (Dubois, 1994) : la valeur de la norme légitime l'ordre social et permet ainsi à l'idéologie de reproduire les hiérarchies sociales.

Selon Foucault (1975, cité par Ogien, 1995) la société occidentale serait passée d'une forme disciplinaire, prédominante au XIX^{ème} siècle à une forme normalisatrice, dans laquelle s'exercent notamment des micros pouvoirs par le biais du contrôle social que chaque individu peut réaliser à l'encontre de son voisin.

1.2 Le contrôle social

Le contrôle social (au sens de la psychologie sociale⁶) se définit comme une sanction négative envers l'auteur d'une transgression de la norme (d'un acte contre-normatif).

⁵ Hofstein, F. (2005). Un rejet de la bestialité plus que de l'animalité. Interview dans le *journal Le Monde* du 12 octobre 2005, p.26.

⁶ Ogien (1995) donne la définition suivante du contrôle social en sociologie : « selon la tradition critique française, ensemble [des] pratiques de pouvoir qui soit garantissent la hiérarchie et la stratification sociale, soit reconduisent les conditions de l'exploitation et de l'aliénation des classes dominées » (p.63).

1.2.1 Modalités du contrôle social

Le contrôle social est un message adressé à la personne qui ne se conforme pas. Il peut être verbal ou non verbal ; direct ou indirect ; de plus ou moins grande intensité.

Les différents types de contrôle social rapportés dans le cas de la transgression de la norme de l'épilation, dans l'enquête de Toerien et Wilkinson (2004) se rangent dans les catégories suivantes :

- suggestions, injonctions et pressions ;
- plaintes, critiques et commentaires ;
- blagues, asticotage et surnoms ;
- regards, fixation et le fait de le remarquer.

1.2.2 Facteurs ayant une influence sur la présence et l'intensité du contrôle social

Selon Forsyth (1995), la réaction face à la violation de la norme dépend *de la magnitude de l'écart à la norme, de l'importance accordée à la norme et des caractéristiques de la personne qui viole la norme. L'implication personnelle* intervient également (Milgram, 1992, cité par Forsyth 1995).

Cette implication comporte elle-même trois dimensions selon Chekroun et Brauer (2004) :

- o le sentiment d'être personnellement concerné par les conséquences négatives de l'acte déviant
- o le sentiment d'être investi dans la norme transgressée
- o le sentiment d'être personnellement responsable de l'intervention

Ce dernier élément est, selon Brauer, Chaurard et Chekroun (2004) le prédicteur le plus important du comportement de contrôle social.

Par ailleurs Chekroun et Nugier (2005) ont mis en évidence le rôle médiateur des émotions morales dans l'activité de contrôle social. Honte culpabilité et embarras peuvent aussi bien être ressentis par le déviant (inhibant le viol de la norme) que par un témoin, membre de son endogroupe. L'émotion la plus prédictrice est, toujours selon Brauer, Chaurard et Chekroun (2004), le mépris. L'implication personnelle agirait comme variable modulatrice entre le mépris et le contrôle social. Toutefois les facteurs varient selon le contexte et la culture.

Dans notre étude nous nous intéresserons au sentiment d'être investi dans la norme transgressée à travers le coût perçu supporté pour se conformer à la norme.

De plus nous demanderons aux sujets en quoi elles se sentent affectées par le comportement d'une personne déviante⁷ afin de préciser la nature d'une éventuelle implication personnelle.

⁷ Par commodité nous appellerons « déviante » la personne qui ne se conforme pas à la norme. Selon la façon dont elle se comporte et dont elle est perçue, ainsi que son appartenance groupale, on pourrait également la qualifier de « minoritaire ». Tout en gardant à l'esprit qu'il ne faut pas confondre une personne ayant un comportement déviant avec

Nous contrôlerons également l'impact de l'importance accordée à la norme.

Effectuer un contrôle social a lui-même un coût. De plus, dans le cas de l'épilation cela s'opposera à une autre norme : « Chacun est libre de faire ce qui lui plait » mise en évidence par exemple par Kaufmann (1997) dans le cas de la pratique des seins nus.

Nous nous positionnerons donc dans un cas qui maximise les chances de voir apparaître un contrôle social effectif. Pour cela nous nous appuyerons sur :

- **l'effet brebis galeuse** (Marques et Yzerbit, 1988 cités par Chekroun et Nugier, 2005) : les individus sont moins tolérants envers quelqu'un qui transgresse une norme sociale lorsqu'il s'agit d'un membre de l'endogroupe. La déviante présentée dans notre seconde enquête appartiendra donc à l'endogroupe des sujets.

- **le degré de proximité** : selon les cas rapportés dans l'enquête de Toerien et Wilkinson (2004), le contrôle social par rapport aux poils féminins se répartit ainsi (sur 232 cas de contrôle social dont la source est rapportée) : Partenaire sexuel (41%), Famille (28%), Amis et collègues (25%), Professionnels (4%), Etrangers (1%). Donc nous choisirons une situation où la déviante est connue du sujet.

1.3 Représentations et positionnement par rapport à la personne non conforme

« Une caractéristique spécifique de la déviance [...] est le fait que les individus qui se distancient des normes et des valeurs de leur groupe ne sont pas seulement considérés comme “différents” mais aussi comme “indésirables” voire “mauvais”. [...] le contrôle social qui est exercé dans le groupe est en effet associé à la croyance selon laquelle les déviants ne se bornent pas à faire état d'une différence, mais aussi d'opinions, attitudes et comportements qui découlent de leurs traits de personnalité très particuliers, expressions d'un véritable essentialisme “personnologique” [...]. Partant les déviants sont jugés comme possédant des attributs fondamentalement distincts de ceux imputés aux membres normatifs du groupe. Ce mécanisme engendre des réactions fort hostiles de la part de ceux-ci envers les déviants, ce qui leur permet d'une part de légitimer le bien-fondé, le caractère “naturel” de la norme enfreinte et, d'autre part, d'accentuer l'homogénéité du groupe en termes de l'adhésion de ses membres jugés “adéquats” ou “bons” à la norme. » (Lorenzi-Cioldi et Marques, 2004).

Il peut être intéressant de chercher à établir un lien entre le contrôle social et les représentations de la personne déviante qui sont activées chez le sujet. Nous en incluons à titre exploratoire quelques dimensions dans notre seconde enquête :

une personne déviante (processus de psychologisation).

- **le sentiment de proximité ou d'éloignement par rapport à la déviante.** Cette dimension peut être en lien avec le degré d'adhésion à la norme.

- **la valeur (composant de l'attitude) attribuée à la déviante.** En effet toute norme s'accompagne d'une attribution de valeur. Stigmatisation et dévalorisation peuvent accompagner le contrôle social. Dans le cas de l'épilation, l'état du corps de la femme avec des poils est évalué uniquement en termes négatifs (Toerien et Wilkinson, 2004) ; cette dévalorisation du corps semble s'étendre à d'autres caractéristiques de la personne.

- **des caractéristiques stéréotypiques de la déviante.** Basow et Braman (1998) ont mis en évidence certains traits stéréotypiques attribués à la femme ayant de la pilosité : « Elles ont trouvé que des élèves de collèges ayant visionné une femme blanche avec des poils visibles sur les jambes et aux aisselles l'ont évaluée comme plus agressive, active et forte, que ne l'ont fait d'autres élèves confrontés au même modèle sans poils. Basow et Braman supputent que ceci pourrait être dû à une association entre le glabre et la féminité. » (traduit de Toerien et Wilkinson, 2003, p.338). « Basow et Braman (1998) ont démontré que les évaluations négatives du poil féminin ne se limitent pas à une croissance "excessive" de ceux-ci. Dans leur [seconde] étude, les participants, aléatoirement amenés à visionner une vidéo d'une même femme en bikini avec ou sans poils visibles, jugeait la femme moins attirante, intelligente, sociable, heureuse et positive quand elle était poilue que quand elle ne l'était pas. » (traduit de Toerien, Wilkinson et Choi, 2005, p.400). Dans notre seconde enquête nous proposerons également aux sujets d'évaluer directement certains traits stéréotypiques, tout en gardant à l'esprit que cela s'oppose à la norme de non-stéréotypage (De La Haye, 2003).

- **une évaluation de l'utilité sociale de la personne conforme,** à travers les chances de réussite professionnelle et amoureuse attribuée à la déviante par les sujets.

1.4 L'épilation féminine

1.4.1 Est-ce une norme descriptive ? Données quantitatives

Perspective historique :

Aux Etats-Unis : selon Hope (1982, citée par Toerien, 2003) l'épilation moderne apparaît aux Etats-Unis vers 1915. Elle est tout de suite prônée par des campagnes publicitaires. L'instauration de l'épilation comme norme s'effectue aux Etats-Unis en deux décennies, pendant la période 1920-1940.

En 1964 Hope obtient les chiffres suivants : 98% des femmes âgées de 15 à 44 pratiquent l'épilation, contre 70% pour celles ayant plus de 44 ans.

En France : selon Descamps (1986) la pratique de l'épilation traverse l'Atlantique en 1946 accompagnant l'importation des bas en nylon transparent venus des Etats-Unis. La norme s'érige dans les décennies qui suivent.

En 1972, Descamps observe que 80% des femmes de son enquête s'épilent les jambes, les aisselles et les sourcils (45 étudiantes + 45 femmes mariées avec enfant d'âge scolaire). 43% ne s'épilent jambes et aisselles que lorsque celles-ci sont visibles. Toutefois seules 65% des étudiantes s'épilent les aisselles. En 1973 il observe que 73% des femmes interrogées s'épilent les sourcils et 69% les mollets (n=120) et que 73% des femmes mariées « parisiennes » (n=30) s'épilent les aisselles. Descamps comptabilise également plus en détail les différentes parties du corps épilées ainsi que les raisons avancées par les femmes pour s'épiler ou non.

Données contemporaines :

Aux Etats-Unis, Basow (1991, citée par Toerien, 2003) comptabilise 81% de femmes (de 20 à 81 ans) qui s'épilent les jambes et/ou les aisselles. Son échantillon de quelques centaines de femmes surreprésente quelque peu les féministes et les lesbiennes ce qui expliquerait probablement, selon l'auteur, ce chiffre relativement faible (mais n'avons nous pas ici affaire à un stéréotype ?)

En Australie, Tiggemann et Kenyon (1998, citées par Toerien, 2003) étudient un échantillon constitué de quelques centaines de collégiennes (âge moyen 14 ans) et d'étudiantes (âge moyen 22 ans). 92% des jeunes s'épilent les jambes, 91% les aisselles.

En Grande-Bretagne, Toerien, Wilkinson et Choi (2005) ont enquêté un échantillon de 678 femmes de tous âges (mais représentant mal les sous-groupes culturels). La question posée « avez-vous enlevé des poils de votre corps *au moins une fois dans votre vie ?* » donne les résultats suivant : aisselles 99%, jambes 94%, pubis (« maillot ») 86%, sourcils 82%. Les autres zones du corps sont nettement moins présentes (moins de 41%). Les auteurs observent un effet de l'âge qui s'interprète comme une augmentation de la prévalence de la norme au cours des décennies antérieures. Elles montrent également que la pratique commence dès l'adolescence (49% des femmes pratiquaient déjà à 13 ans, 85% à 16ans).

Par ailleurs l'épilation semble n'être pas distribuée de façon homogène en Europe. Les femmes des pays latins la pratiqueraient plus que les Allemandes et les Scandinaves. Les femmes des pays de l'Est ne pratiquent l'épilation que depuis la chute du mur de Berlin (1989).

De ce qui précède nous pouvons conclure que l'épilation de certaines zones du corps féminin est bien aujourd'hui une norme descriptive dans les pays enquêtés (Angleterre, Australie, Etats-Unis). Nous n'avons pas trouvé de données françaises contemporaines mais nous pouvons supposer que la

pratique y est proche de celle observée dans les pays Anglo-Saxons. Notre première enquête permettra de nous en assurer.

Nos études se centreront exclusivement sur les zones du corps a priori les plus normatives : aisselles et jambes. Dans la suite du texte le mot « épilation » fera toujours référence à l'épilation (ou au rasage) de ces zones.

1.4.2 Est-ce une norme prescriptive ?

Pour pouvoir dire que l'épilation féminine est une norme au sens que la psychologie sociale accorde à ce terme, nous devons montrer qu'elle est prescriptive et qu'elle satisfait aux critères énoncés par Dubois (1994) et rappelés au paragraphe 1.1.1. :

1. La norme de l'épilation concerne un comportement.
2. Elle se définit dans une collectivité donnée : en effet l'épilation féminine n'est pas prescrite dans toutes les sociétés. Les études sociologiques déjà présentées montrent que, par exemple, en France elle n'était pas pratiquée de façon majoritaire avant les années 50. L'épilation ne résulte pas du fonctionnement « naturel » de l'organisme.
3. L'épilation fait-elle l'objet d'une attribution de valeur ? C'est la conclusion à laquelle parviennent Toerien et Wilkinson (2004) : le fait d'être glabre ou poilue construit un système dichotomique : tout positif ou tout négatif. Notre seconde enquête, qui demande aux sujets de donner des qualificatifs décrivant la personne poilue permettra de vérifier ce point sur notre population.
4. L'épilation n'est pas réalisée sous l'effet de contraintes institutionnalisées. S'il arrive parfois qu'une employée perde son emploi pour ne pas s'y être conformé (cas rapportés par exemple par Toerien et Wilkinson, 2003, p.338), il s'agit de faits isolés et relevant de règles non écrites.
5. L'attribution de valeur est indépendante de tout critère de vérité : il n'y a pas plus de « vérité » (au sens d'une nécessité naturelle) à être poilue ou glabre. Il n'y a pas de vérité dans les arguments invoqués en faveur de l'épilation (esthétique, hygiène, soin...).

Enfin nous vérifierons le caractère prescriptif de l'épilation en posant directement la question aux sujets de nos deux enquêtes.

1.4.3 Signification et enjeux

Coutume inutile du point de vue pratique, l'épilation est en fait, selon Descamps (1986) un marquage social (voir aussi Dostie, 1988). Sa pratique varie grandement selon les cultures et les époques. Elle marque la socialisation, l'appartenance à un groupe ou encore l'humanisation.

La visibilité des poils permet leur investissement par le champ social. Les poils du corps féminin sont visibles dans des situations telles que l'intimité, l'examen médical, la piscine, la plage et plus simplement lorsqu'il fait chaud et que la femme est court vêtue.

Dans son mémoire d'ethnographie, Sakoyan définit trois états du poil : le poil-parure (et le poil utile : politiquement, physiologiquement), le poil-maladie et le poil-parasite. C'est à ce dernier que nous nous intéressons ici.

Psychanalyse du poil

Selon Sakoyan (2002), du point de vue psychanalytique le rasage est associé à la castration. Ceci concerne surtout les cheveux et cette interprétation ne paraît opérer que dans des contextes spécifiques (esclavage, femmes tondues...).

Hofstein⁸ associe le poil à la sexualité (présence sur les zones érogènes) et l'épilation du maillot à un comportement de pudeur. Pour lui l'épilation dénote un rejet de la bestialité (vue comme fantasme de violence érotique). Descamps (1986) explique lui l'épilation féminine par un désir d'infantilisation, par la répression de la sexualité (angélisme, somatophobie), par la différenciation sexuelle d'avec les hommes et par opposition à l'animal.

Sociologie du poil

Soumission et insoumission

Selon Sakoyan (2002), du point de vue sociologique avoir les cheveux courts (et par extension être épilée) est associé à l'acceptation des lois normatives et disciplinaires. Donc ne pas s'épiler renvoie à deux types de positionnements opposés :

- c'est se situer en dehors des normes de civilité (la personne est ainsi exclue du champ politique) ;

- ou c'est porter un message politique (revendication d'une opposition aux lois normatives) : selon Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer (1999), le refus de l'épilation est associée « à l'adhésion à des valeurs non-conformistes et/ou à l'appartenance à des groupes marginaux. » (p.77).

Via la codification du poil, le corps politique imprime sa marque sur le corps individuel ; elle peut même se trouver imposée par les régimes autoritaires. L'apparence pileuse marque la frontière entre soumis et insoumis (Bromberger, 2005).

Féminité et sexualité

Les analyses féministes, citées par Toerien et Wilkinson (2003), associent l'épilation à la passivité sexuelle, au fait de ne pas accéder au statut d'adulte, aux normes socio-culturelles véhiculant l'image d'une féminité domestiquée et sous dépendance de l'homme. Le glabre, plus qu'un critère

⁸ Ibid note 5

de « beauté » participe de la construction d'une femme ayant une féminité appropriée. L'épilation est un travail de transformation du corps afin de ressembler à un idéal féminin socialement construit (voir Toerien, Wilkinson et Choi, 2005). Pour la construction sociale du lien entre beauté et féminité voir aussi Domenc, 1992 (p.44-49). Pour cet auteur les poils du corps sont retirés parallèlement à la dénudation des différentes zones du corps, car ils seraient trop évocateurs de la sexualité. Quand aux poils pubiens la femme doit bien les tailler afin de montrer qu'elle n'a pas « une sexualité débridée, animale, non-socialisée » (p.62).

Enfin la norme de l'épilation « endosse fortement le sous-entendu de toutes les pratiques de modifications corporelles, à savoir que le corps féminin n'est pas acceptable tel qu'il est. » (traduit de Tiggemann et Kenyon, 1998 citées par Toerien et Wilkinson, 2003).

Société de consommation et classes sociales

L'influence de la publicité dont les images de corps sont perçus comme corps de références est soulignée par Domenc (1992). Cet auteur note aussi que les corps « libérés » sont d'abord ceux des classes moyennes et supérieures, « cet engouement [pour le corps] contribue à durcir les normes d'apparences corporelles » (p.38) ce qui provoque une mésestime de soi chez les femmes qui ne peuvent accéder aux standards de beauté définis par l'idéologie dominante. De fait Toerien et Wilkinson (2003) rappellent que le coût financier de l'épilation et des autres soins cosmétiques peuvent exclure des standards acceptables les femmes ayant de faibles revenus. L'augmentation des « soins de beauté » requis produirait chez les femmes un sentiment sous-jacent *d'autodévalorisation* qui contrerait les effets matériel de la libération accrue des femmes. L'imposition normative des critères de « beauté », dont l'épilation, est en effet source de souffrances psychiques⁹ pour bien des femmes (voir par exemple Collectif, 2004). Selon Domenc (s'appuyant sur Baudrillard) : « au fur et à mesure que la femme se libère (socialement et sexuellement parlant), elle se confond de plus en plus avec son corps [...]. On invite la femme à prendre soin de son corps, à le rendre séduisant. Il est devenu de mythe directeur d'une éthique de la consommation : c'est un support économique, un principe d'intégration (psychologie), et une stratégie (politique) de contrôle social » (p.41).

Normalisation et domestication

Pour Maisonneuve et Bruchon-Schweitzer (1999), l'épilation « relève d'une sorte *de normalisation culturelle du corps féminin*, qui doit être à la fois différencié du corps masculin et lisse comme celui d'un enfant. L'idéologie dominante nous pousse donc à *domestiquer notre système pileux et*

⁹ Sans compter les souffrances physiques et les effets secondaires (voir Toerien et Wilkinson, 2003 ; p.334).

capillaire. [... l'épilation] illustre bien au moins deux des fonctions des soins du corps [...] : « un *contrôle social de l'apparence*, s'exerçant grâce à des normes et à des valeurs prégnantes ; une *stratégie individuelle de présentation et d'expression de soi*, construite par chaque individu en fonction des pressions à la conformité (ou à la déviance) qu'il subit, mais aussi de ses croyances et valeurs personnelles. » (p.76-77).

Urbain (1994) décrivant la montée de « l'élan pilophobe » indique : « la conservation de ces "appâts", quand ils sont trop touffus, relève désormais de la négligence corporelle, étant en quelque sorte les signes de *zones en friche échappant à l'ordre social*. [...] Ainsi s'impose peu à peu l'idée qu'il faut procéder à la déforestation du corps féminin, à sa défoliation, à son défrichage ou à tout le moins à un certain nombre d'affouages substantiels afin de *domestiquer le paysage corporel*, à l'image de ceux de la campagne ou du... rivage. » (p.401, souligné par nous).

Toerien et Wilkinson (2003) concluent leur revue des analyses de l'épilation en affirmant que « Cette norme peut donc être comprise comme une forme de contrôle social [...] à travers la définition de la féminité sous-jacente à la norme. La féminité glabre est, nous dirions, une féminité "domestiquée". » (traduction ; p.341).

Enfin il ne faudrait pas oublier les enjeux économiques de la pratique de l'épilation qui génère des chiffres d'affaires considérables.

Ethnologie du poil

Le poil comme « vécu individuel » : hygiène, soin et beauté

Selon Sakoyan (2002), l'épilation est classée dans les pratiques hygiéniques, d'où des associations inductives avec d'autres pratiques : ainsi la femme ayant des poils, par ailleurs considérée comme « négligée » pourra être supposée sale par induction (se lavant moins souvent).

Du fait que le poil retient la transpiration, l'épilation est liée à la « désodorisation du contexte olfactif organique » : phénomène culturel tendant à faire disparaître les odeurs corporelles, au profit parfois de parfums artificiels.

La beauté suppose un certain ordre, une cohérence esthétique. Or le poil a un statut particulier, il n'est pas classé comme appartenant au corps ni comme séparé du corps ; il peut alors être vu comme une impureté qui menace la féminité. L'épilation est la condition nécessaire pour rendre opérantes les autres pratiques de beauté, car elle procède autant de l'hygiène que de la beauté. Or dans notre société, la femme existe par sa beauté (par son corps), cela constitue son identité. Il y a donc une autosatisfaction à *se faire belle*.

Par ailleurs l'épilation peut combler un besoin d'attention au corps bien souvent oublié dans le quotidien.

L'enquête menée par Toerien et Wilkinson (2004) montre également que le glabre est associé (de façon explicite) à l'attractivité, la douceur, la propreté et la netteté, la féminité ainsi que l'autodiscipline.

Le poil comme « symbolique sociale »

Selon Sakoyan (2002) la première épilation peut être vue comme un rite de passage : elle donne « le droit d'être femme qui est un devoir être glabre »¹⁰. C'est aussi un rite d'institution : elle consacre la différence homme/femme et donne au poil son statut de parasite. L'épilation est un exemple type de l'incorporation d'une pratique en habitus.

Les aspects de contrainte (devoir-être) et de satisfaction qui coexistent renvoient aux notions d'« habitus » (Bourdieu), d'« autocontrôle intériorisé » (Elias) ou encore d'« autocontrainte » (Chartier). « Dans tous les cas, l'intégration de la norme provient à la fois d'une incorporation immédiate en deçà du langage, et d'une inculcation à travers les institutions » (ce dernier terme faisant référence à l'imagerie du corps féminin, aux professions de mannequin...)

La dimension du « poil politique » (politique au sens de Foucault) apparaît dans les micropouvoirs de surveillance horizontaux que constituent les regards des femmes entre elles.

Une caractéristique particulière de la norme de l'épilation, observée par Sakoyan (2002) à partir de ses entretiens, est que *les sujets sont capables d'y faire référence en tant que norme culturelle tout en l'ayant parfaitement internalisée*. « Cette contradiction s'assume de mieux en mieux et se généralise ». Lorsque dans notre première enquête nous demanderons aux sujets de justifier leur pratique, nous pourrons observer si le fait de se référer au caractère normatif de l'épilation s'accompagne ou non de justifications internes.

Selon Sakoyan (2002), le glabre doit apparaître comme un attribut, non comme un produit. Le corps construit artificiellement est censé apparaître naturel (naturalisation). Le laser (épilation définitive) fait même du factice quelque chose de définitivement incorporé. A cela s'ajoutent les photos de peau trafiquée (lisse, homogène, sans pores) pour contribuer à l'amnésie du poil. Le discours sur l'épilation rompt ce tabou, il est indiscret. Le secret a pour fonction de *maintenir l'illusion d'un corps féminin « naturellement » glabre* ; il s'associe à un sentiment de honte d'avoir des poils indésirables et de devoir les retirer (selon Toerien et Wilkinson, 2003, p.339).

¹⁰ La formule « le droit d'être... qui est un devoir être... » se réfère à Bourdieu (1982).

Dans notre première enquête nous interrogerons les sujets afin de savoir si elles considèrent le fait de parler de l'épilation en public est convenable et si elles éprouvent honte ou embarras. Nous chercherons également à savoir si les sujets considèrent les aisselles glabres comme « naturelles » lorsqu'elles les considèrent « normales ».

Dans le même ordre d'idée Urbain (1994), qui étudie les mœurs balnéaires, affirme : « là où l'imaginaire du corps balnéaire, son "naturel" en trompe-l'œil, en harmonie avec l'esthétique du lieu, se dit le plus clairement, c'est à travers le rite de l'épilation » (p.400). « Une femme épilée, comme une plage sans algues, est aussi un mensonge, une fiction – et cette fiction esthétique est aussi son nouveau costume » (p.402). « L'épilation est un masque. Elle ne fait pas apparaître mais disparaître quelque chose. Que masque-t-elle ? La nature bien sûr, étant entendu que le mot nature renvoie historiquement tout autant à l'idée d'environnement sauvage qu'à celle de constitution humaine, physique et psychique, génitale ou instinctive » (p.403).

Sakoyan (2002) place l'épilation dans « la triade du lisse : pas de poils, pas de graisse, pas de rides ». Le lisse est le dénominateur commun des pratiques sportives et cosmétiques ; en rapport avec l'esthétique de la ligne (art moderne). De même Urbain (1994) voit « l'épilé à côté du frais, du jeune, du souple, du lisse, du bronzé ou de l'uni, enrichir un paradigme de qualités qui font le corps étanche, immaculé, homogène et inattaquable [...]. Ces qualités, dit Jean Baudrillard, sont des « qualités de clôture ». Elles assurent en effet une sorte de « vitrification de la nudité » [...]. C'est tout un monde qui se résume à travers cette sémiologie corporelle – le discours d'un corps clos pour un monde clos... » (pp.403-4).

Enfin selon Sakoyan (2002), la perception sociale (le regard des autres) peut constituer le poil en parasite, d'où un corps aliéné par l'objectivation visuelle et verbale qu'en produit la société (Bourdieu). La notion *d'identité sociale virtuelle* (Goffman) s'applique ici : elle consiste en l'obligation pour la femme de présenter un corps glabre. L'écart entre l'identité sociale réelle (avoir des poils) et l'identité sociale virtuelle (femme belle, soignée et glabre) stigmatise l'individu.

2 Enquête de caractérisation de la norme de l'épilation

Dans un premier temps nous avons réalisé une enquête destinée à recueillir des données sur l'épilation et sa pratique dans notre population cible : les jeunes étudiantes. Cette enquête a également permis de tester quelques hypothèses liées au caractère normatif de l'épilation.

Remarque : passé les deux premières questions (évocation spontanée des modifications physiques concernant les femmes), les sujets sont amenées à penser l'épilation en terme de norme du seul fait qu'elles sont interrogées sur leur pratique et amenées à s'en justifier.

2.1 Hypothèses générales

Nous faisons l'hypothèse que l'épilation des aisselles est une norme aux sens descriptif et prescriptif.

Elle va tellement de soi qu'elle se caractérise par une faible accessibilité cognitive pour les femmes qui la pratiquent. De plus comme nous l'avons vu l'épilation doit être occultée : ceci va dans le même sens. Cette hypothèse sera testée par une tâche proche d'un rappel libre de la pratique de l'épilation.

D'autre part l'adhésion à la norme fait passer pour « naturel » ce qui résulte de l'observation de la norme (processus de *naturalisation*). Sachant que les aisselles sans poils ne sont pas une donnée de nature, on s'attend à observer une assimilation sémantique entre les termes « normal » et « naturel » chez les sujets adhérant à la norme et eux seuls.

Dans ce qui suit (méthode et résultats) nous présenterons de façon séparée les tests des hypothèses concernant la faible accessibilité cognitive et concernant la naturalisation. Ces deux hypothèses sont testées de manière indépendante, elles n'ont aucun lien entre elles.

2.2 Méthode

2.2.1 Variables, plan de recherche et hypothèses

a) Concernant l'accessibilité cognitive de l'épilation :

Nous opérationnalisons l'accessibilité cognitive en demandant aux sujets de citer, dans un premier temps, « les modifications de l'apparence physique, temporaires ou définitives, concernant les femmes », puis dans un second temps les modifications qu'elles pratiquent sur elles-mêmes. Nous nous intéressons au fait que l'épilation soit citée ou non. Nous comparerons les résultats selon que l'on demande de citer « toutes les modifications possibles » ou seulement celles qui sont « normales ».

Variabes :

Variabes indépendantes :

VI1 : étendue de la recherche cognitive

2 modalités : POSSIBLES « toutes les modifications possibles » vs NORMALES « les modifications qu'il est normal d'effectuer »

VI2 : cible

2 modalités : FEMMES « concernant les femmes » vs SOI « concernant les femmes et que vous pratiquez sur vous-même. »

Variabes dépendantes :

VD1 : évocation spontanée de l'épilation, dichotomique (évoquée vs non évoquée)

VD2 : nombre total d'items évoqués, quantitative

Plan de recherche :

2 étendue (POSSIBLES vs NORMALES) facteur intersujet x 2 cible (FEMMES vs SOI) facteur intrasujet.

		cible	
		FEMMES	SOI
étendue	POSSIBLES	59	
	NORMALES	57	

Remarque : l'ordre des questions concernant la cible n'a pas été contrebalancé, la cible FEMMES est évaluée avant la cible SOI.

Hypothèses opérationnelles :

Pour les femmes qui s'épilent, l'épilation n'est pas toujours évoquée pour la cible SOI.

Le taux d'évocation est plus faible pour la cible FEMMES que pour la cible SOI. En effet pour la cibles FEMMES on se situe dans le registre de l'apparence, dans lequel l'épilation « va de soi » et doit être occultée. Par contre la cible SOI évoque les pratiques qui elles restent présentes à l'esprit.

Le taux d'évocation est également plus faible lorsque l'étendue est POSSIBLES par rapport à sa restriction à ce qui est NORMAL. En effet l'épilation ne serait pas pensée en terme de « possible », ce mot renvoyant à la possibilité de le faire ou pas (la pratique de l'épilation ne se discute pas), par contre le terme « normal » renvoie plutôt à ce que l'on fait soi-même.

b) Concernant l'assimilation entre « normal » et « naturel » ?

Nous opérationnalisons la naturalisation en présentant aux sujets la question de savoir si elles considèrent les aisselles sans poils comme quelque chose de naturel et comme quelque chose de normal.

Variables :

Variables indépendantes :

VI1 : terme

2 modalités : NATUREL vs NORMAL

VI2 : ordre

2 modalités : 1 – naturel en premier vs 2 – normal en premier

Variable dépendante :

VD : évaluation par le sujet du caractère (normal ou naturel) des aisselles sans poils, sur une échelle de 0 à 3.

Plan de recherche :

2 ordre (1 vs 2) facteur intersujet x 2 terme (NATUREL vs NORMAL) facteur intrasujet.

		terme	
		NATUREL	NORMAL
ordre	1	58	
	2	58	

Hypothèse opérationnelle :

Les sujets qui adhèrent à la norme de l'épilation (c'est à dire qui donnent une réponse élevée pour le terme NORMAL) confondent naturel et normal, c'est à dire considèrent les aisselles sans poils comme étant parfaitement naturelles. Par contre les sujets qui ne trouvent pas normal d'avoir des aisselles sans poils ne devraient pas les considérer comme naturelles.

c) Variables exploratoires

Les autres variables ne s'inscrivent pas dans un plan de recherche.

On s'attend à vérifier que l'épilation des aisselles est une norme descriptive (pratique très majoritaire) et prescriptive (prescrite par une large majorité). Aucune hypothèse n'est faite sur les autres variables.

Voir la liste des variables en annexe A.2.1.

2.2.2 Participants

116 étudiantes en deuxième et troisième année de licence de psychologie à Nanterre, âgées de 19 à 26 ans (âge médian 21 ans).

2.2.3 Matériel

Un questionnaire (cf. annexe A.1) comprenant 19 questions. La page de garde du questionnaire masque la première question. La première question est seule sur une page, la deuxième question également.

2.2.4 Procédure

La passation est collective, en une seule fois. Le sujet de l'enquête n'est pas présenté au préalable aux participants. La réponse à la première question dure 3 minutes. La réponse à la seconde question dure également 3 minutes. Les questions suivantes sont remplies sans contrainte de temps.

2.3 Résultats

2.3.1 Test des hypothèses et statistiques descriptives

a) Concernant l'accessibilité cognitive de l'épilation :

Pour la VD1 : évocation de l'épilation :

Table 1 : Table de contingence du taux d'évocation

		cible (intrasujet)		
		FEMMES	SOI	ensembles
étendue	POSSIBLES	0,39	0,64	0,51
	NORMALES	0,63	0,76	0,68
	ensembles	0,51	0,70	0,60

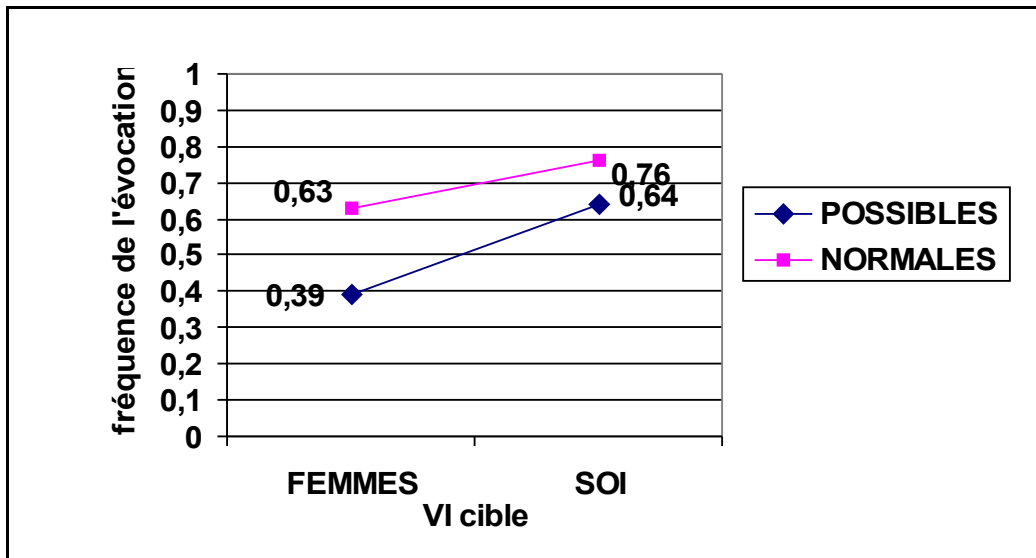
La variable cible à un effet : la fréquence d'évocation pour SOI (0,70) est plus élevée que la fréquence pour les FEMMES (0,51) (test de comparaison de fréquences ; $p < 0,017$).

La variable étendue à un effet : la fréquence d'évocation pour les modifications de l'apparence physique NORMALES (0,68) est plus élevée que la fréquence pour POSSIBLES les modifications (0,51) (test de comparaison de fréquences ; $p < 0,033$).

Pour la cible FEMMES, le taux d'évocation est plus important lorsque l'étendue est NORMALES (0,63) plutôt que POSSIBLES (0,39) ($\chi^2(1)=6,17$; $p < 0,013$).

Par contre, pour la cible SOI, le taux d'évocation n'est pas significativement différent lorsque l'étendue est NORMALES (0,76) plutôt que POSSIBLES (0,64) ($\chi^2(1)=2,12$; $p > 0,14$).

Graph 1 : fréquence de l'évocation de l'épilation en fonction des variables étendue et cible



Test d'indépendance¹¹ cible x étendue : pas d'effet d'interaction significatif entre les deux variables.

Le taux d'évocation est plus faible lorsque la cible est FEMMES et l'étendue POSSIBLES (0,39) que dans tous les autres cas.

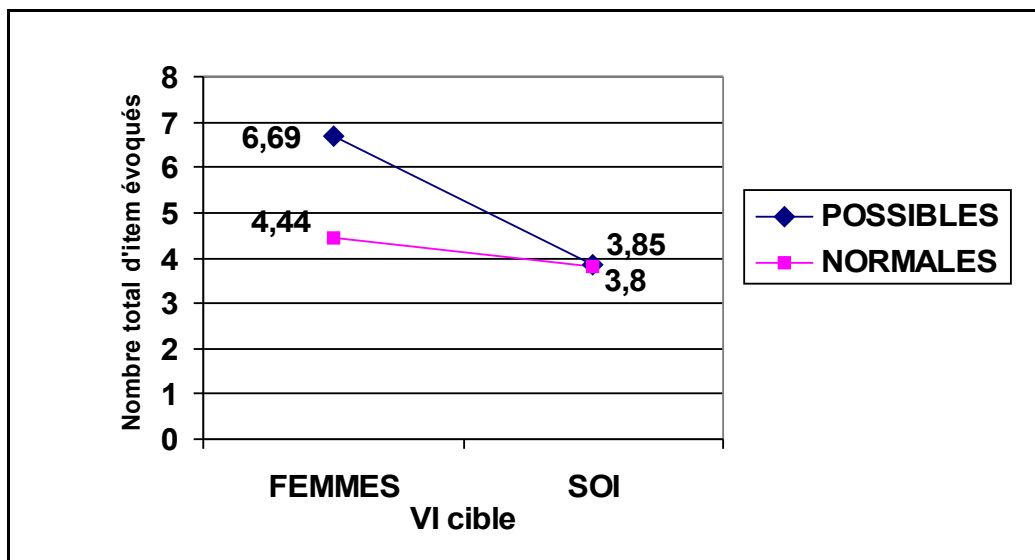
Pour la VD2 : nombre total d'items évoqués

Cette VD quantitative répond aux critères de normalité.

L'analyse de la variance indique un effet d'interaction entre la variable étendue et la variable cible ($F(1,106)=37,7$; $p<0,0001$). Voir figure 1.

¹¹ La variable étendue est intersujet et la variable cible est intrasujet : dans ce cas faire un $\chi^2(1)=1,35$; $p>0,24$ ne paraît pas valide. Une ANOVA reste possible mais peut être adaptée en raison de la nature dichotomique de la VD : l'ANOVA ne donne pas d'effet d'interaction significatif ($p>0,12$).

Graph 2 : graphique de l'effet d'interaction étendue x cible sur le nombre total d'items évoqués



Le test post-hoc HSD indique que le nombre d'items évoqués est plus important lorsque la cible est FEMMES et l'étendue POSSIBLES (6,69) que dans les trois autres conditions (qui ne sont pas significativement différentes des uns des autres).

b) Concernant l'assimilation entre « normal » et « naturel » ?

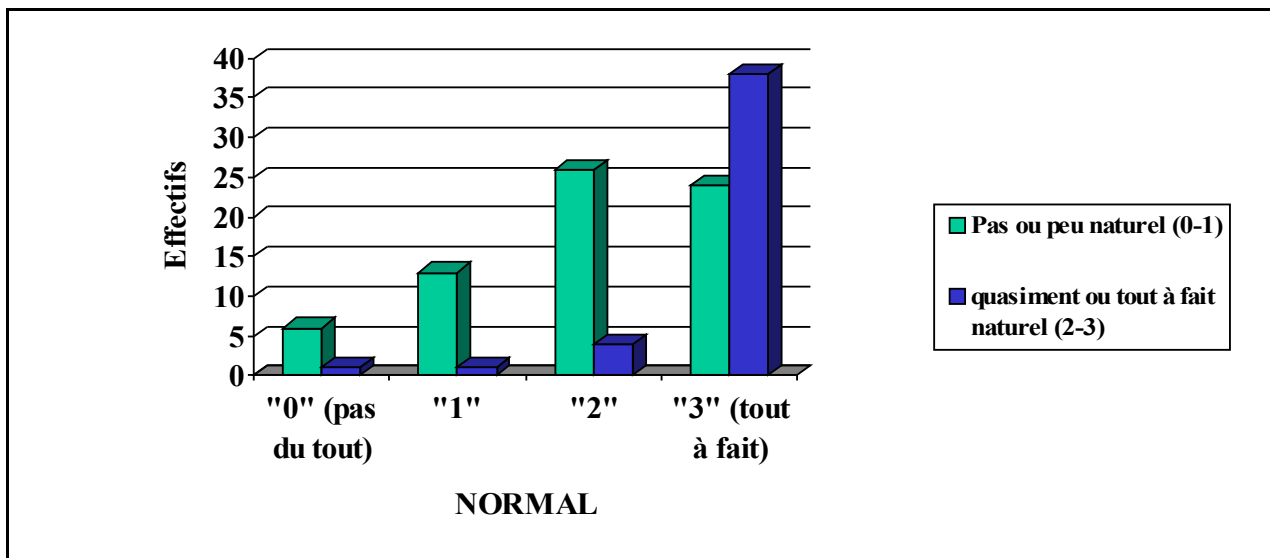
L'analyse de la variance indique qu'il n'y a pas d'effet d'interaction entre l'ordre et le terme. L'ordre n'a pas d'effet. La variable terme a un effet simple : des aisselles sans poils sont plus considérées comme normales (moyenne = 2,30, sur une échelle de 0 à 3) que comme naturelles (moyenne = 1,25) ($F(1,111)=103,42 ; p<0,0001$).

L'examen de la distribution croisée des réponses s'avère plus instructif. Cf. Table 2 et Figure 2.

Table 2 : tableau croisé des effectifs des réponses aux questions « naturel » x « normal »

NATUREL	NORMAL				Totaux lignes
	« 0 »	« 1 »	« 2 »	« 3 »	
« 0 »	5	6	13	12	36
« 1 »	1	7	13	12	33
« 2 »	0	1	4	18	23
« 3 »	1	0	0	20	21
Total	7	14	30	62	113

Graph 3 : effectifs des réponses aux questions « naturel » x « normal », en regroupant en deux classes les réponses à la question « naturel ».



La régression linéaire de NATUREL en fonction de NORMAL indique que cette dernière variable est un prédicteur significatif de la variable NATUREL (Béta = 0,43 ; $F(1,111)=24,92$; $p<0,0001$). Toutefois la relation est peu linéaire ($R^2=0,18$).

On remarque que seuls les sujets qui ont donné leur accord complet au fait qu'avoir des aisselles sans poils soit normal répondent majoritairement que ceci est « plutôt ou tout à fait naturel » (moitié supérieure de l'échelle). A l'inverse pour tous les autres sujets cette même réponse sur l'échelle pour le terme naturel reste marginale : elles ne font guère d'assimilation entre ce qui est normal et ce qui est naturel.

c) Variables exploratoires

Les résultats synthétiques pour toutes les variables sont en annexe A.2.2.

On retiendra :

La pratique de l'épilation des aisselles : 87% des sujets déclarent la pratiquer régulièrement, 12% seulement quand les aisselles sont visibles, 1% (1 sujet) ne la pratique pas. On peut donc affirmer que l'épilation *régulière* des aisselles est une norme au sens descriptif chez les jeunes étudiantes.

Les thèmes utilisés spontanément pour justifier de cette pratique :

- l'esthétique, évoquée dans 76% des réponses ;
- l'hygiène, évoqué dans 66% des réponses ;
- le confort, évoqué dans 21% des réponses ;

- la norme, évoquée dans 13% des réponses ;
- le regard des autres, évoqué dans 9% des réponses ;
- le fait de ne pas aimer les poils (sans autre précision), évoqué dans 5% des réponses ;
- le partenaire sexuel, évoqué dans 5% des réponses ;

Au total les explications de type interne sont évoquées dans 96% des réponses, les explications de type externe (norme, regard des autres et partenaire sexuel) dans 25% des réponses. Nous vérifions au passage la contradiction observée par Sakoyan (2002, cf. § 1.4.3) : parmi les 15 sujets qui évoquent le caractère normatif de l'épilation, 13 (soit 87%) donnent aussi une justification interne.

La prescription de l'épilation des aisselles : 57% des sujets prescrivent une épilation des aisselles régulière, 37% seulement quand les aisselles sont visibles, 4% ne la prescrivent pas, 2% n'ont pas répondu à la question. On peut donc affirmer que l'épilation des aisselles *visibles* est prescrite chez les jeunes étudiantes.

Si l'on se penche sur les relations entre justifications et pratique ou prescription de l'épilation, on voit apparaître à nouveau des contradictions logiques, partagées par une large proportion des sujets qui sont en retrait par rapport à ces variables :

- parmi les 12% des sujets qui ne s'épilent que lorsque les aisselles/jambes sont visibles 62% (8 sujets sur 13) justifient leur pratique par l'hygiène.
- parmi les 37% des sujets qui ne prescrivent l'épilation que lorsque les aisselles/jambes sont visibles 69% (29 sujets sur 42) justifient leur pratique par l'hygiène.

Aborder le sujet de l'épilation entraîne un certain degré de honte chez 9% des sujets, d'embarras chez 15% des sujets et 53% des sujets trouvent qu'il n'est pas « tout à fait convenable » d'aborder ce thème en public¹² (dont 3% qui considèrent que cela n'est « pas du tout convenable »).

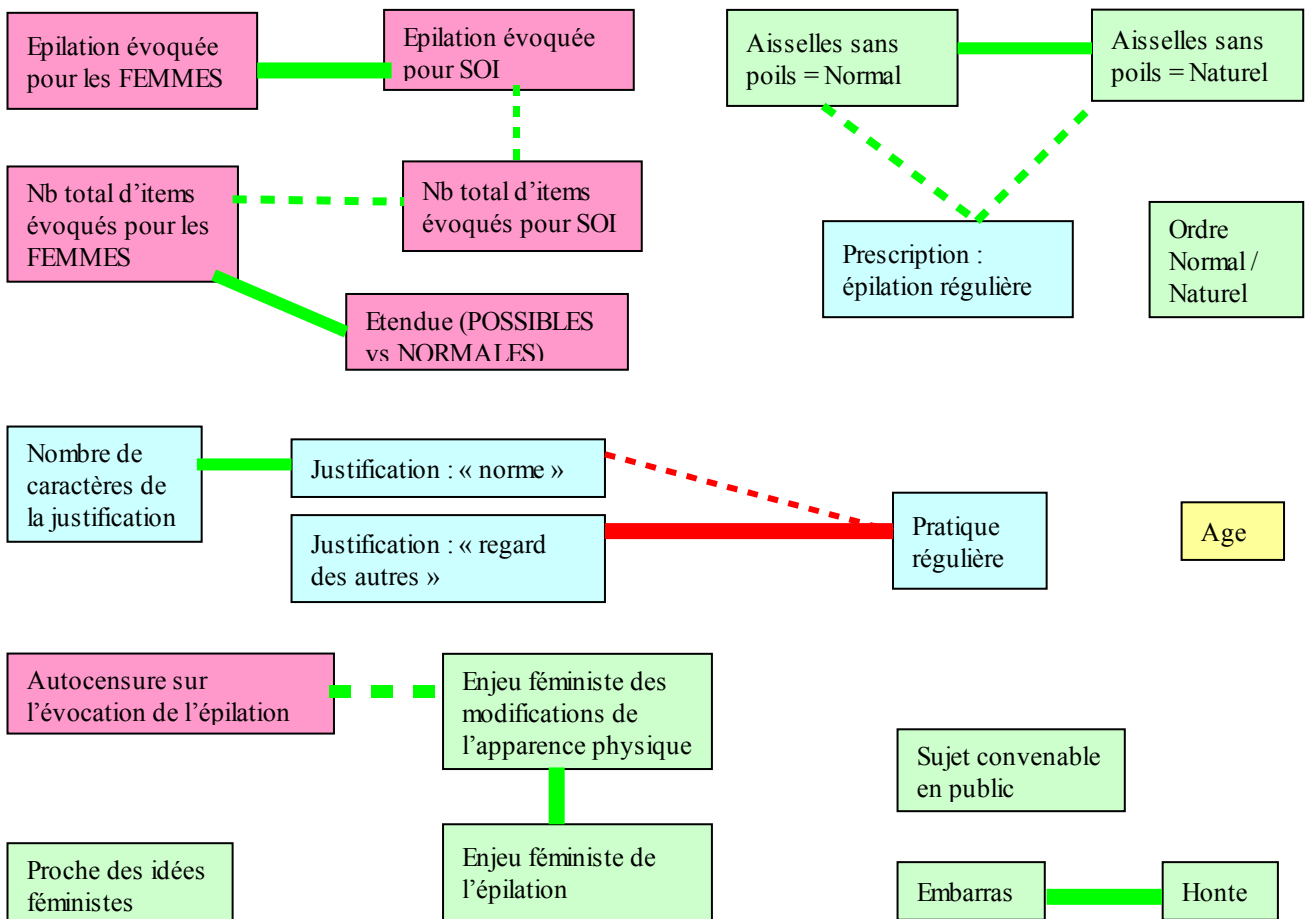
Aucun sujet n'appartient à une organisation féministe. 63% d'entre eux se sentent plutôt ou tout à fait proches des idées féministes (réponse sur la moitié supérieure de l'échelle). Pour 29% des sujets les modifications de l'apparence corporelles ne constituent pas du tout un enjeu féministe, pour 51% des sujets l'épilation ne constitue pas du tout un enjeu féministe. L'épilation est tout à fait reconnue comme un enjeu féministe par 6% des sujets.

¹² Or en participant à cette enquête, certes anonyme mais collective, les sujets abordent le thème en public...

2.3.2 Intercorrélations

Graphe 4 : Graphe des intercorrélations

Seules sont représentées les corrélations supérieures ou égales en valeur absolue à 0,27 ($p \leq 0,004$). Les valeurs positives sont en vert, les négatives en rouge. La largeur des traits est proportionnelle à la valeur absolue, de plus les traits pleins représentent une valeur absolue supérieure à 0,40.



Commentaires du graphe :

La prescription d'une épilation régulière est liée au fait de trouver cette pratique naturelle ($R=0,34$) et normale ($R=0,36$). Par contre la pratique pour soi n'est pas liée à ces considérations.

Le fait de pratiquer l'épilation lorsque les aisselles sont visibles (mais pas régulièrement) se justifie le plus souvent par le regard des autres ($R=-0,57$) et dans une moindre mesure par l'existence d'une norme ($R=-0,27$).

Le fait d'invoquer la norme comme justification suscite plus de développement (nombre de caractères) de la réponse ($R=0,45$).

Les autres justifications n'ont pas de corrélations avec les autres variables.

Pour les 42 sujets qui ont expliqué le fait qu'elles n'avaient pas évoqué l'épilation lors de la tâche de « rappel libre », le fait de s'être autocensuré par rapport à l'épilation et d'avoir été conduit à le noter (cas de 6 sujets) est lié avec une plus grande perception de l'enjeu féministe des modifications de l'apparence physique ($R=0,38$; $p<0,014$). On peut penser que ceci est dû à une prise de conscience de la norme.

Autres éléments intéressants ressortant de la matrice de corrélation :

Considérer l'épilation comme « normale » est corrélé *négativement* avec le fait d'invoquer la norme comme justification de la pratique ($R=-0,24$; $p<0,011$). A l'inverse elle est corrélée positivement avec la justification portant sur l'hygiène ($R=0,23$; $p<0,016$).

La perception d'un enjeu féministe est corrélée faiblement avec le fait d'invoquer le regard des autres comme justification ($R=0,25$; $p<0,007$), ce que font 9% des sujets.

La pratique régulière de l'épilation est faiblement corrélée avec la prescription d'une épilation régulière ($R=0,25$; $p<0,007$). La liaison entre les deux variables est significative ($\text{Chi}^2(4)=8,75$; $p<0,068$). Voir tableau 3.

Tableau 3 : répartition croisée des réponses (en %) aux questions portant sur la pratique de l'épilation et sur la prescription de celle-ci. N=109.

Pratique	Prescription			
	Jamais	Visible	Régulière	Ensemble
Jamais	0	0	0	0
Visible	1%	9%	3%	12%
Régulière	4%	29%	55%	88%
Ensemble	4%	38%	58%	100%

Trois autres pratiques corporelles normatives ont été introduites à la fin du questionnaire de l'enquête à titre exploratoire :

- L'usage d'un déodorant : l'usage régulier est corrélé avec la pratique régulière de l'épilation ($R=0,29$; $p<0,002$) et la prescription d'une épilation régulière ($R=0,29$; $p<0,002$).
- La pratique du maquillage : elle n'est pas corrélée avec nos variables
- La fréquence des bains et douche : elle est faiblement corrélée *négativement* avec le sentiment de honte ($R=-0,21$; $p<0,027$), l'embarras ($R=-0,22$; $p<0,021$) et positivement

avec le fait que l'épilation soit un sujet qu'il est convenable d'aborder en public ($R=0,25$; $p<0,008$).

2.3.3 Classification

La classification des sujets ($N=109$) en 4 classes par la méthode des K-moyennes, selon les variables (de la plus discriminante à la moins discriminante) NATUREL, Enjeu féministe des modifications corporelles, Enjeu féministe de l'épilation, NORMAL, Prescription de l'épilation, proximité avec les idées féministes, Justification de la pratique par la normativité, Pratique de l'épilation (tendanciellement discriminante) fait apparaître les classes suivantes : (cf. détails en annexe A.2.3.)

1. 16 sujets qui *trouvent peu normal et pas naturel* d'avoir des aisselles sans poils, pensent que les modifications corporelles sont un enjeu féministe faible mais l'épilation pas du tout, se sentent plutôt proches des idées féministes et *ne prescrivent l'épilation que si les aisselles sont visibles*. Ces sujets *invoquent plus souvent que les autres la norme comme justification* à leur pratique.
2. 38 sujets qui *trouvent parfaitement normal et naturel* d'avoir des aisselles sans poils, pensent que les modifications corporelles sont un enjeu féministe faible mais l'épilation pas du tout, se sentent plutôt proches des idées féministes et prescrivent l'épilation régulière. *Ces sujets n'invoquent jamais la norme comme justification* à leur pratique.
3. 34 sujets qui *trouvent parfaitement normal mais peu naturel* d'avoir des aisselles sans poils, ne perçoivent aucun enjeu féministe, se sentent *peu proches des idées féministes* et prescrivent l'épilation régulière. Ces sujets invoquent rarement la norme comme justification à leur pratique.
4. 21 sujets qui trouvent plutôt normal mais peu naturel d'avoir des aisselles sans poils, *perçoivent clairement les enjeux féministes*, se sentent plutôt proches des idées féministes et prescrivent l'épilation régulière ou seulement par rapport à la visibilité. Ces sujets invoquent peu la norme comme justification à leur pratique.

2.4 Discussion

a) Concernant l'accessibilité cognitive de l'épilation :

On observe tout d'abord que le taux d'évocation de l'épilation le plus faible (39%) apparaît dans la condition « modifications possibles de l'apparence physique, temporaire ou définitive, concernant les femmes », alors même que c'est dans cette condition que le nombre d'item évoqué est le plus élevé (6,7 en moyenne). Le faible taux d'évocation de l'épilation ne peut donc s'expliquer par une faible recherche cognitive globale. Lorsque l'on oriente le sujet sur ce qui est « normal » ainsi que

en attirant son attention sur ses propres pratiques, le taux d'évocation augmente sans pour autant dépasser 76%, alors même que 100% des sujets pratiquent l'épilation des aisselles.

On peut donc en conclure que, conformément à nos hypothèses, l'épilation est faiblement accessible cognitivement (nous avons vérifié que le fait de ne pas citer l'épilation est dû à un « oubli » dans 86% des cas, à une autocensure dans 14% des cas). Et c'est bien dans les conditions prévues que l'évocation est plus faible : lorsque l'on évoque ce qui est « possible » et lorsque l'on évite d'amener le sujet à réfléchir à ses propres pratiques.

Nous n'avons pas été en mesure d'établir un lien entre cet « oubli » et la plus ou moins grande adhésion ou internalisation de la norme, dimensions que nous n'avons pas pu cerner complètement. (Nous les avons approché notamment par le biais de la naturalisation. Cf. § b) ci-dessous.)

Toutefois un résultat donne peut être une piste : la corrélation entre le fait d'exprimer une justification liée au « regard des autres » et l'évocation de l'épilation pour soi est faible mais significative ($R=0,19$; $p<0,045$).

b) Concernant l'assimilation entre « normal » et « naturel » ?

On observe que seuls les sujets qui trouvent « tout à fait normal » pour une femme d'avoir des aisselles sans poils répondent majoritairement que cela est « naturel ». A l'inverse les autres sujets ne trouvent pas que les aisselles sans poils soient naturelles. L'hypothèse de l'assimilation entre « normal » et « naturel » (processus de naturalisation) se trouve vérifiée uniquement chez une majorité des sujets parmi ceux qui, semble-t-il, adhèrent sans réserve à la norme de l'épilation des aisselles. Ce qui est conforme à notre hypothèse.

c) Concernant les variables exploratoires

L'enquête a permis d'établir que l'épilation des aisselles *visibles* est bien une norme prescriptive, ce qui nous permet de l'utiliser pour étudier ensuite le phénomène du contrôle social.

Les justifications de la pratique de l'épilation faisant référence à une pression sociale (regard des autres, partenaire sexuel) pourraient, elles aussi, dénoter une perception du caractère normatif de l'épilation (comme c'est le cas lorsque la justification fait intervenir le concept de norme). Dans tous ces cas, lorsqu'il y a adhésion à la norme il pourrait s'agir d'une adhésion publique et non privée.

Toutefois en ce qui concerne le regard des autres et le partenaire il n'est pas possible de savoir si cette justification est évoquée en réponse à une demande réelle ou par anticipation d'une demande (qui pourrait ne pas exister).

Les justifications internes (notamment l'hygiène) sont tellement ancrées qu'elles sont même évoquées par les sujets qui ne s'épilent ou ne prescrivent l'épilation que par rapport aux regards des autres, ce qui met ces sujets dans une contradiction logique.

Bien que l'enquête en elle-même tende à rendre saillante le caractère normatif de l'épilation, la pression normative est rarement spontanément explicitée (justification invoquée par 13% des sujets) et ses enjeux féministes sont peu perçus (pas du tout pour 51% des sujets ; seuls 14% des sujets répondent dans la moitié supérieure de l'échelle). En ce qui concerne ce dernier résultat on pourrait avancer l'hypothèse explicative suivante : une majorité de sujets se sentent proches des idées féministes, toutefois comme ces sujets pratiquent l'épilation, elles n'associent pas cette pratique avec les enjeux féministes par souci de cohérence interne.

Concernant le fait que l'épilation soit ou non un sujet « qu'il est convenable d'aborder en public » nous ne retrouvons que de façon mitigée le tabou pesant sur le sujet qui a été mis en évidence par les études ethnographiques. Ceci peut être dû à deux facteurs. Tout d'abord les sujets sont déjà en train de « parler » de l'épilation en public du fait qu'elles répondent à l'enquête : elles peuvent donc difficilement le faire et trouver que ce n'est pas convenable. Ensuite il existe une valeur collectivement affirmée dans les sociétés libérales selon laquelle « on peut parler de tout » ou encore « il n'y a plus de tabou ». Elle correspond à la « liberté d'expression ».

3 Enquête expérimentale sur le contrôle social

Nous avons présenté à une nouvelle série de sujets, sous forme d'un questionnaire, un scénario les mettant en présence d'une personne de leur groupe d'appartenance (une jeune étudiante) qui ne se conforme pas à la norme, de façon visible. Nous leur demandons quelle est alors leur intention comportementale en terme de contrôle social. Ensuite nous leur posons une série de questions sur leurs représentations de la personne « déviante ». Dans une autre section du questionnaire (présentée avant ou après la section liée au contrôle social) nous leur posons des questions liées à leur pratique de l'épilation et à leur positionnement par rapport à la norme. Nous rechercherons des relations entre ces différentes variables.

3.1 Hypothèses générales

Conformément aux résultats des recherches antérieures nous attendons à ce que le degré d'adhésion à la norme augmente l'intensité du contrôle social. De même nous attendons à ce que le degré d'importance accordé à la norme augmente l'intensité du contrôle social.

Le coût perçu.

Il s'agit de la perception du coût lié au fait de respecter (plus ou moins) la norme. Nous étudierons l'impact du coût perçu sur le contrôle social. Nous nous attendons à ce que un plus fort coût perçu entraîne une intensification du contrôle social vis-à-vis d'une personne déviante qui ne paye *aucun* coût. Cet effet est attendu lorsque les deux autres facteurs précités seront contrôlés.

En effet nous faisons l'hypothèse que la rencontre avec une personne ne payant aucun coût puisse entraîner pour le sujet un doute quand à l'utilité réelle des dépenses engagées par lui pour se conformer à la norme. Cette pensée serait d'autant plus menaçante que le coût est perçu comme élevé. Elle devrait alors être écartée par le sujet en jugeant le comportement de la personne déviante d'autant plus illégitime et handicapant (utilité sociale négative). Ceci pourrait entraîner un plus fort contrôle social, un éloignement accru vis-à-vis de la personne déviante et des évaluations plus négatives la concernant.

Nous étudierons également les corrélations entre chacun des trois facteurs (adhésion, importance et coût perçu), afin de voir notamment si le coût est d'autant plus faiblement perçu que l'adhésion est grande.

A titre exploratoire nous étudierons les liens entre le contrôle social et l'évaluation de la déviante et les représentations de la déviante.

3.2 Méthode

3.2.1 Variables

L'intention de contrôle social est mesurée par une série d'alternatives comportementales parmi lesquelles le sujet effectue un choix (plusieurs réponses peuvent être retenues). Les différentes modalités de contrôle social s'échelonnent de la moins intense (éviter) à la plus intense (adresse verbale à la déviante). Le sujet peut également choisir de ne pas effectuer de contrôle social.

Nous étudierons la variable « intention de contrôle social » d'une part sous sa forme dichotomique (absence vs présence d'un contrôle social) d'autre part en tenant compte de la nature du comportement intentionnel, en le codant sous la forme d'une échelle d'intensité.

L'adhésion à la norme sera évaluée au travers de la pratique plus ou moins régulière de l'épilation ainsi que de la prescription de l'épilation. Le degré d'importance sera directement mesuré par une échelle. Le coût perçu lié à l'épilation sera mesuré sur plusieurs dimensions : le temps passé, l'argent dépensé et la douleur subie ainsi qu'une dimension plus globale de perception de l'épilation en tant que contrainte.

Variables indépendantes :

VI1 (provoquée) : ordre

2 modalités : 1 – section “pratique et positionnement par rapport à la norme” (cette section comprend les mesures des VI invoquées) en premier vs 2 – section “contrôle social et représentations de la déviante” (cette section comprend les mesures des VD et celle des « autres variables ») en premier

VI2 (invoquée) : pratique de l'épilation des jambes et des aisselles par le sujet

3 modalités (jamais ; seulement quand les zones suscitées sont visibles ; régulièrement)

VI3 (invoquée) : prescription de l'épilation des jambes et des aisselles pour les femmes

3 modalités (jamais ; seulement quand les zones suscitées sont visibles ; régulièrement)

VI4 (invoquée) : importance accordée au respect de la norme, sur une échelle de 0 à 4

VI5 (invoquée) : coût perçu, somme de quatre échelles allant de 0 à 4 chacune (alpha de Cronbach = 0,78)

Variables dépendantes :

VD1 : Intention de contrôle social, dichotomique (présence ou absence)

VD2 : Intensité de l'intention de contrôle social, échelle de 0 (absence) à 7

Autres variables

VA1 : proximité du sujet avec la déviante, échelle de -2 à +2

VA2 : évaluation de la déviante, codée à partir d'une question ouverte en une échelle de -2 à +2 (les modalités du codage sont en annexe B.2.3)

VA3 : valeur des traits stéréotypiques de la déviante, somme de quatre échelles allant de -2 à +2 chacune (alpha de Cronbach = 0,52)

VA4 : utilité sociale de la déviante, somme de deux échelles allant de -2 à +2 chacune (corrélation entre les deux échelles = 0,25). Les valeurs positives correspondent à un avantage supposé de la déviante, les valeurs négatives à un handicap supposé de la déviante

VA5 : le sujet est affecté par le comportement de la déviante, codée en oui ou non à partir d'une question ouverte (les modalités du codage sont en annexe B.2.3)

VA6 : le sujet affirme spontanément la liberté de choix de la déviante, codée en oui ou non à partir d'une question ouverte (les modalités du codage sont en annexe B.2.3)

3.2.2 Plan de recherche

2 ordre (1 vs 2) facteur intersujet

ordre	« 1 »	92
	« 2 »	81

3.2.3 Participants

173 étudiantes en première, deuxième et troisième année de licence de psychologie à Nanterre, âgées de 18 à 26 ans (âge médian 20 ans).

3.2.4 Matériel

Un questionnaire (cf. annexe B.1) comprenant 23 questions.

3.2.5 Procédure

La passation est collective, en une seule fois. Elle s'est effectuée dans quatre cours différents (2 cours avec des élèves de première année et 2 cours avec des élèves de deuxième et troisième année). Le sujet de l'enquête n'est pas présenté au préalable aux participants. Les questions sont remplies sans contrainte de temps.

3.2.6 Hypothèses opérationnelles

L'intention de contrôle social, mesurée en fréquence ou en intensité, devrait être expliquée par les variables Pratique de l'épilation, Prescription de l'épilation, Importance de l'épilation et Coût perçu. Toutes ces variables ayant pour effet d'augmenter l'intention de contrôle social.

Toutefois en ce qui concerne le coût on peut penser que les questions posées puisse amener certains sujets à prendre conscience pour la première fois d'un coût élevé. Cette prise de conscience pourrait amener une mise en question de la norme ce qui aurait pour effet de diminuer la probabilité d'effectuer un contrôle social.

Par ailleurs nous nous attendons à ce que le coût perçu soit plus faible lorsque la pratique et la prescription de l'épilation sont plus fortes car elles dénotent une plus grande adhésion à la norme.

Effet attendu de l'ordre : lorsque le coût perçu est évalué en premier (ordre=1), l'intention de contrôle social devrait être d'autant plus renforcée que le coût perçu sera élevé (effet d'interaction).

En effet le coût devant renforcer le contrôle social, le fait de le rendre accessible auparavant devrait augmenter cet effet.

3.3 Résultats

3.3.1 Contrôles

-L'âge des sujets n'a aucun effet sur les autres variables.

-La promotion des sujets (première année vs deuxième et troisième année) présente un effet sur notre seconde VD : l'intensité du contrôle social (Anova : $F(1,171)=4,40$; $p<0,038$). La moyenne des étudiantes de première année (1,07) étant inférieure à celle des autres étudiantes (1,84)¹³

-Pour la promotion des deuxième et troisième années, on observe un effet de la passation sur notre première VD : la présence d'un contrôle social ($\chi^2(1)=3,89$; $p<0,049$). Les étudiantes de la première passation ($n=24$) ont une fréquence de contrôle social plus élevée (0,54) que celles de la seconde passation ($n=61$; fréquence = 0,31).

-Pour la promotion de première année, la passation (2 occurrences) n'a aucun effet. La fréquence de contrôle social des élèves de première année est de 0,31.

-La VI ordre a un effet tendanciellement significatif sur le coût perçu (Anova : $F(1,157)=3,84$; $p<0,052$). Le coût perçu¹⁴ apparaît plus faible (7,51 vs 8,68) lorsqu'il est évalué *après* la présentation de la déviante et l'opportunité de faire un contrôle social.

3.3.2 Statistiques descriptives

Les résultats synthétiques pour toutes les variables sont en annexe B.2.2.

On retiendra :

¹³ Si l'on rentre dans le détail des modalités du contrôle social, on observe deux effets tendanciellement significatifs : les élèves de première année fixent plus du regard la déviante ($p<0,060$) et lui adressent moins souvent la parole ($p<0,063$).

¹⁴ Parmi les différentes dimensions du coût, c'est sur le coût financier perçu que cet effet est le plus marqué.

Le contrôle social est exercé par 34% des sujets. 43% des sujets se déclarent affectés d'une manière ou d'une autre par le comportement de la déviante et 23% affirment spontanément sa liberté de choix.

La pratique de l'épilation des aisselles et des jambes : 80% des sujets déclarent la pratiquer régulièrement, 20% seulement quand les aisselles sont visibles, aucun sujet ne la pratique pas. On peut donc affirmer que l'épilation *régulière* des aisselles et des jambes est une norme au sens descriptif chez les jeunes étudiantes.

La prescription de l'épilation : 60% des sujets prescrivent une épilation des aisselles et des jambes régulière, 37% seulement quand les aisselles et les jambes sont visibles, 2% ne la prescrivent pas, 1% n'ont pas répondu à la question. On peut donc affirmer que l'épilation des aisselles et des jambes *visibles* est prescrite chez les jeunes étudiantes.

L'épilation est perçue comme une contrainte par 89% des sujets (20% considèrent l'épilation comme très contraignante). Or dans notre précédente enquête nous avons vu que 96% des sujets (faisant partie de la même population) donnent des justifications internes à leur comportement épilatoire : ceci fait apparaître une nouvelle contradiction.

47% des sujets se sentent éloignées de la déviante, 40% ont une position neutre et 12% s'en sentent proche. (Rappelons que la déviante appartient à l'endogroupe des sujets : 22 ans, étudiant la même discipline dans la même université.)

Attribution de valeur

(Toutes les variables citées ci-après ont été mesurées (ou codée en ce qui concerne l'évaluation) sur des échelles allant de -2 à +2.)

34% des sujets qualifient la déviante en des termes négatifs, 37% en des termes neutres, 17% en des termes positifs, 13% des sujets ne répondent pas à la question (ouverte). La valeur moyenne de l'évaluation qui en résulte est inférieure à 0 (moyenne = -0,25 ; $p < 0,002$). La non-épilation fait bien l'objet d'une attribution de valeur négative dans la population étudiée.

« Par rapport aux autres jeunes étudiantes » les sujets pensent que la déviante est moins attirante sexuellement (moyenne = -1,29 ; $p < 0,0001$), plutôt moins belle¹⁵ (moyenne = -0,45 ; $p < 0,0001$), un peu plus paresseuse (moyenne = 0,27 ; $p < 0,0001$) et un peu moins sociable (moyenne = -0,19 ; $p < 0,002$). Par contre elle n'est pas considérée comme ayant une intelligence significativement

¹⁵ Ce résultat est difficile à interpréter car on ne sait si la déviante est imaginée comme laide du fait de ses poils ou si elle est imaginée comme laide par ailleurs. Ceci peut s'appliquer également à l'attractivité sexuelle.

différente des autres ($p > 0,063$) ni comme plus ou moins sympathique que les autres ($p > 0,053$). Dans l'ensemble des traits « stéréotypiques » que nous avons étudiés, ceux sur lesquels un effet significatif est observé ont tous une valeur négative.

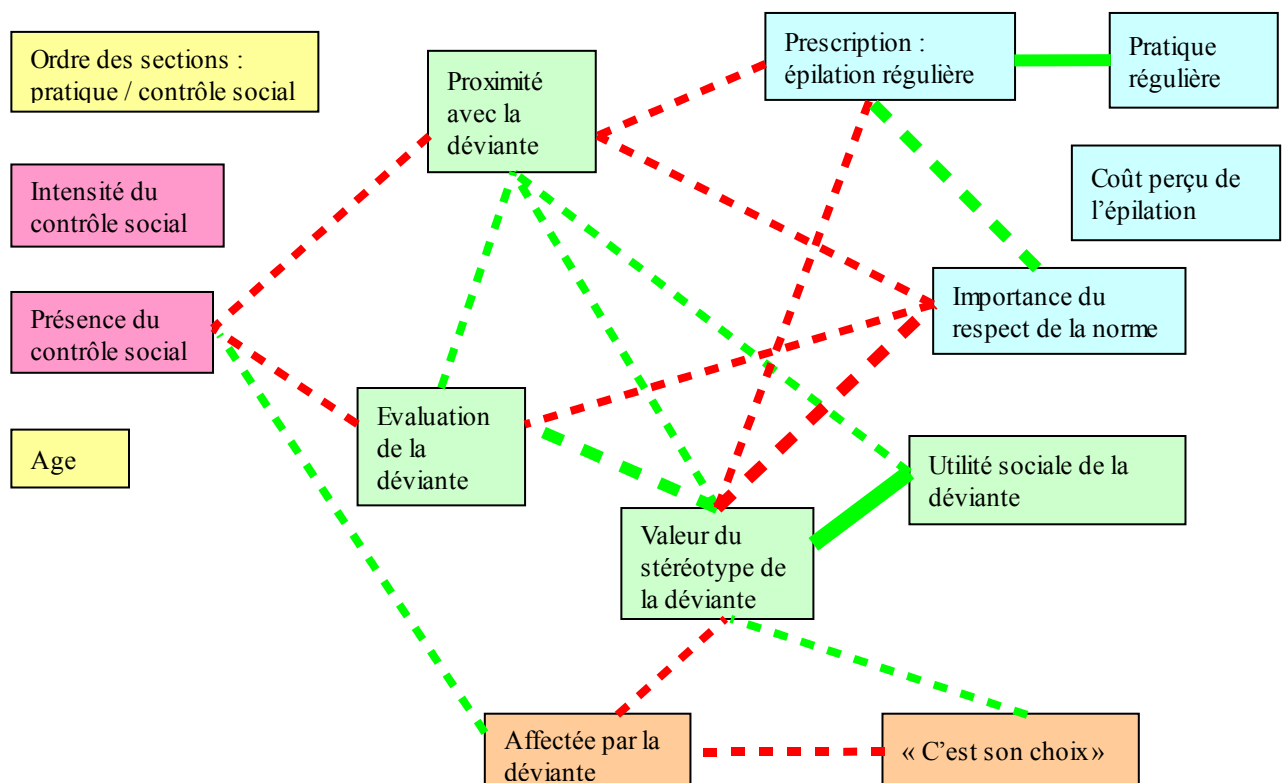
En termes d'utilité sociale, le fait que la déviante soit non-épilée est considéré par les sujet comme un handicap tant en ce qui concerne la vie amoureuse (moyenne = $-0,90$; $p < 0,0001$) que, plus modérément, pour la vie professionnelle (moyenne = $-0,27$; $p < 0,0001$).

Finalement nous avons bien montré que la non-épilation fait globalement l'objet d'une attribution de valeur négative par rapport à l'épilation.

3.3.3 Intercorrélations

Graphe 5 : Graphe des intercorrélations

Seules sont représentées les corrélations supérieures ou égales en valeur absolue à 0.27 ($p \leq 0.001$). Les valeurs positives sont en vert, les négatives en rouge. La largeur des traits est proportionnelle à la valeur absolue, de plus les traits pleins représentent une valeur absolue supérieure à 0,40.



Commentaires du graphe :

On remarquera tout d'abord que le coût perçu n'est pas lié aux autres variables.

Les variables de positionnement par rapport à la norme (pratique, prescription, importance) sont liées entre elles (entre l'importance et la pratique la corrélation n'est que de 0,21).

A l'exception de la pratique, ces variables sont liées aux représentations de la déviante. Mais elles ne sont pas directement liées au contrôle social.

Les variables de représentation de la déviante (proximité, évaluation, stéréotype, handicap) sont également liées entre elles. Parmi celles-ci, l'évaluation et la proximité sont directement liées à la présence de contrôle social.

L'affirmation spontanée de la norme de liberté¹⁶ « c'est son choix » s'associe avec le non-stéréotypage (qui est aussi une norme). A l'inverse ne pas recourir à ces normes est lié au fait de se déclarer affecté par le comportement de la déviante. Se déclarer affecté est directement lié à la présence de contrôle social.

Autres éléments intéressants ressortant de la matrice de corrélation entre questions :

-Coût perçu et coût réel estimé ne sont que modérément corrélés : $R=0,29$ pour le temps passé à s'épiler, $R=0,32$ pour l'argent dépensé.

-Corrélations entre les handicaps (en amour, dans la vie professionnelle) et les traits « stéréotypiques » (belle, intelligente, sympathique, attirante sexuellement et paresseuse) :

La déviante est supposée handicapée en amour lorsqu'elle est jugée peu sexy ($R=0,51$) et laide ($R=0,38$). La déviante est supposée handicapée dans sa vie professionnelle lorsqu'elle est jugée laide ($R=0,28$). Par contre être bête ou paresseuse ne constitue guère un handicap dans ces domaines !

-La question ouverte « Quel(s) qualificatif(s) utiliseriez-vous pour parler de A. ? » (A. est le nom de la déviante) suscite plus de développement (nombre de caractères) lorsque la déviante est qualifiée de indépendante du regard des autres ou de la mode (11 réponses, $R=0,37$). De façon analogue, la question « Pouvez-vous préciser en quoi le comportement de A. vous affecte-t-il ? » suscite plus de développement lorsque le sujet souligne le caractère normatif voire sexiste de l'épilation (12 réponses, $R=0,31$).

-Les différentes modalités utilisées pour le contrôle social peuvent parfois être reliées à d'autres réponses. Ainsi s'éloigner de la déviante (5 réponses) est lié au fait d'être affecté par son manque d'hygiène (odeur) ($R=0,33$) ; lui lancer un regard réprobateur (5 réponses) est associé à l'expression d'une plainte ($R=0,59$), au fait de qualifier la déviante par rapport à un manque d'hygiène ($R=0,42$) et de la juger laide ($R=0,31$) ; rire devant elle (5 réponses) est lié au fait d'être affecté par son manque d'esthétique ($R=0,42$). Parmi les interventions verbales, poser une question à la déviante est lié au fait de se dire affecté par la surprise ($R=0,51$) ; dire une blague est lié au fait d'être

¹⁶ Il s'agit en fait d'une norme d'affirmation de la liberté de choix. La liberté n'est pas réelle car les choix (s'épiler ou ne pas s'épiler) ne sont pas équivalents : ils n'ont pas la même utilité sociale comme nous l'avons déjà observé.

affectée par le caractère négligé de la déviante ($R=0,59$), de l'imaginer handicapée en amour ($R=0,47$), de la juger peu sexy ($R=0,43$) et bête ($R=0,40$) ; se plaindre est lié au fait de qualifier la déviante par rapport à un manque d'hygiène ($R=0,58$) ; enfin lui faire une suggestion est lié au fait de qualifier la déviante de négligée ($R=0,49$).

Voir en annexe B.2.4 le détail des modalités du contrôle social.

Outre les liens déjà mentionnés sur le schéma, la présence d'une intention de contrôle social est plus particulièrement liée à une qualification de la déviante par rapport à son manque d'hygiène ($R=0,36$).

3.3.4 Régressions multiples pour les variables dépendantes

VD1 : Intention de contrôle social, présence ou absence

La variable dépendante est de type dichotomique, certaines variables indépendantes sont continues, nous effectuons donc une régression logistique. Les variables indépendantes retenues pour la régression sont celles qui ont l'effet le plus significatif parmi toutes nos variables indépendantes.

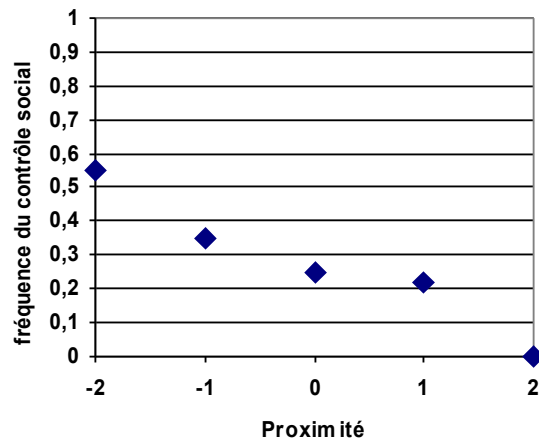
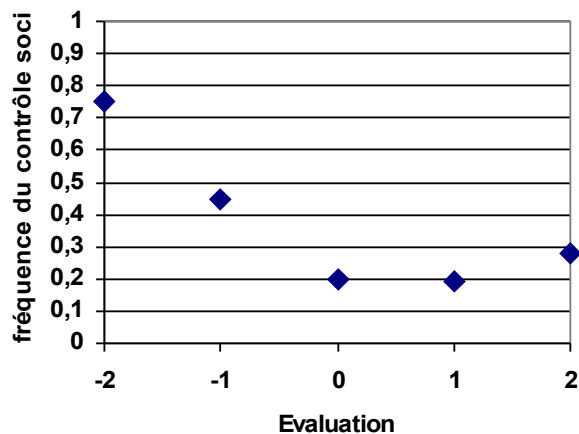
Table 4 : résultats de la régression logistique de la présence ou absence d'une intention de contrôle social

Facteur	ddl	Wald	p	Sens de l'effet
Proximité	1	7,00	0,008**	-
Evaluation	1	4,64	0,031**	-
Affecté	1	2,83	0,093*	+
Choix	1	4,15	0,042**	-

Quatre variables expliqueraient la présence d'une intention du contrôle social : la non proximité avec la déviante, une évaluation négative, affirmer la liberté de choix inhibe le contrôle social, enfin, de façon tendancielle, le fait d'être affecté par le comportement de la déviante.

Nous avons tracé la fréquence de l'intention du contrôle social en fonction d'une part de l'évaluation et d'autre part de la proximité. Cf. figure 5.

Graphes 6 et 6bis : fréquence de l'intention de contrôle social en fonction de l'évaluation et de la proximité

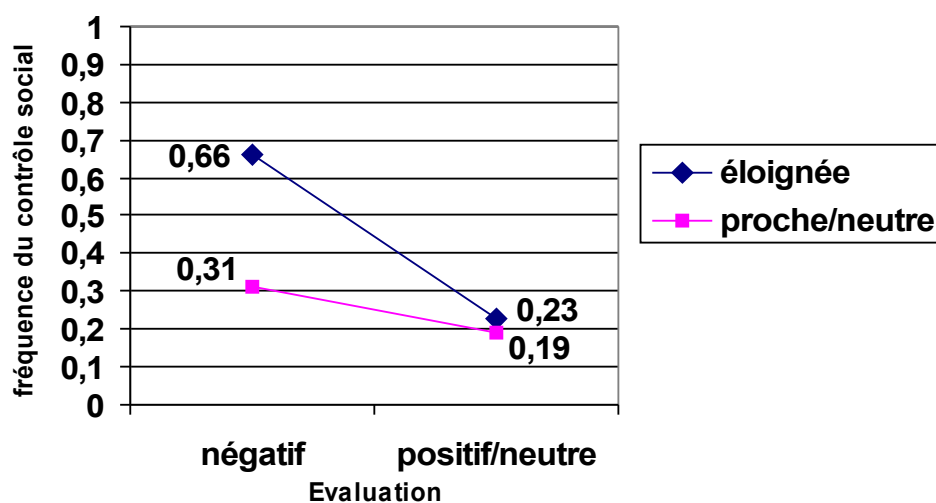


Il ressort des deux graphes que c'est uniquement lorsque le sujet a une évaluation négative ou se sent éloignée de la déviante que ces variables ont un effet sur la présence d'un contrôle social. Les évaluations neutre et positives ne se différencient pas, de même en ce qui concerne la position neutre ou proche (la proximité de +2 est très peu représentée).

En regroupant en deux classes les valeurs de l'évaluation (négative vs autres) et en procédant de même pour la proximité, on peut effectuer une analyse de la variance de la présence du contrôle social en fonction de ces deux VI. (ajouter une troisième VI Affecté ou Choix ne donne pas d'effet significatif pour cette dernière).

L'ANOVA à deux facteurs donne un effet d'interaction $F(1,147)=4,41$; $p<0,037$. Cf. graphe 7.

Graphe 7 : effet d'interaction de l'ANOVA entre les deux VI proximité et évaluation



C'est donc lorsque simultanément l'évaluation est négative et que le sujet se sent éloigné de la déviante qu'on observe un effet sur la probabilité d'apparition du contrôle social.

VD2 : Intention de contrôle social, intensité

La variable dépendante est de type continue, certaines variables indépendantes sont continues, nous effectuons donc une régression linéaire. Les variables indépendantes retenues pour la régression sont celles qui ont l'effet le plus significatif parmi toutes nos variables indépendantes.

Table 5 : résultats de la régression linéaire de l'intensité de l'intention de contrôle social

Facteur	Bêta	B	t(125)	p
Proximité	-0,18	-0,42	-2,04	0,043**
Evaluation	-0,13	-0,33	-1,48	0,14
Affecté	0,06	0,28	0,63	0,53
Choix	-0,16	-0,95	-1,82	0,07*

La régression est significative ($F(4,125)=4,48$; $p<0,002$) mais le modèle linéaire semble peut être adapté ($R=0,35$; $R^2=0,13$; R^2 ajusté = 0,10). Néanmoins la VI proximité serait un facteur explicatif de l'intensité du contrôle social lorsque l'on prend en compte l'évaluation, la norme d'affirmation de la liberté de choix (effet tendanciel) et le fait d'être affecté par le comportement de la déviante.

3.3.5 Classification

La classification des sujets ($N=130$) en 4 classes par la méthode des K-moyennes, selon les variables (de la plus discriminante à la moins discriminante) PROXIMITÉ, Evaluation, Présence/Absence de l'intention de contrôle social, AFFECTÉ, CHOIX (non discriminante) fait apparaître les classes suivantes : (cf. détails en annexe B.2.5)

1. 42 sujets qui ont une *très faible probabilité d'exercer un contrôle social* (11%), se sentent *plutôt proches de la déviante*, *l'évaluent plutôt positivement*, sont rarement affectés par son comportement et invoquent plus souvent que les autres la liberté de choix.
2. 27 sujets qui ont une probabilité modérée d'exercer un contrôle social (26%), se sentent *très éloignés de la déviante*, *l'évaluent plutôt positivement*, sont peu souvent affectés par son comportement et invoquent assez souvent la liberté de choix.
3. 24 sujets qui ont une probabilité moyenne d'exercer un contrôle social (42%), se sentent dans une proximité neutre de la déviante, *l'évaluent négativement*, sont moyennement affectés par son comportement et invoquent rarement la liberté de choix.
4. 32 sujets qui ont une *probabilité élevée d'exercer un contrôle social* (69%), se sentent *très éloignés* de la déviante, *l'évaluent négativement*, sont souvent affectés par son comportement et invoquent rarement la liberté de choix.

3.4 Discussion

Cette seconde enquête a tout d'abord permis d'établir que l'épilation des jambes et des aisselles est une norme descriptive. Elle a permis également de vérifier que cette épilation fait l'objet d'une prescription et d'une attribution de valeur positive. Il en résulte que la pratique de l'épilation féminine répond à tous les critères nécessaires (selon Dubois, 1994 ; cf. §1.1.1 et §1.4.2) pour établir qu'il s'agit bien d'une norme au sens de la psychologie sociale, une norme prescriptive.

Nos hypothèses de départ concernant les facteurs du contrôle social ne sont pas vérifiées.

Nous n'avons pu mettre en évidence aucun effet de la variable coût perçu. Toutefois il semblerait que la présentation de la déviante fasse un peu diminuer la perception du coût évaluée conséquemment.

Les autres variables en rapport avec le positionnement par rapport à la norme (pratique, prescription, importance) n'ont pas d'effet direct sur l'intention de contrôle social. Ces variables ne permettent pas d'évaluer véritablement l'adhésion à la norme.

La dimension d'implication personnelle se retrouve néanmoins dans le fait de se déclarer ou non affecté par le comportement de la déviante. Cette variable « contribue » (de façon tendancielle) a augmenté la probabilité de la présence d'une intention de contrôle social. De plus les corrélations indiquent que cette implication personnelle apparaît en contradiction avec les normes de non-stéréotypage et de liberté de choix.

Par contre notre expérimentation a mis en évidence l'intervention prépondérante de variables liées à la représentation de la déviante et au positionnement par rapport à elle. La proximité ressentie par rapport à la déviante, qui appartient au même groupe que les sujets (étudiante dans la même discipline et la même université), se combine avec l'évaluation de la déviante pour « expliquer » l'apparition de l'intention de contrôle social.

Enfin nous avons observé que la norme libérale « chacun est libre de faire ce qui lui plaît », évoquée spontanément par les sujets « contribue » significativement à diminuer la probabilité de l'intention de contrôle social.

Il nous faut toutefois nuancer ces conclusions. En effet ces variables « explicatives » ont toujours été évaluées *après* l'occurrence du contrôle social. Il est donc possible que les réponses obtenues relèvent d'une rationalisation *a posteriori* de l'intention de contrôle social. Il faudrait pouvoir s'assurer que l'on obtiendrait les mêmes résultats en les évaluant *avant* pour pouvoir parler d'un effet causal. Toutefois même dans ce cas le lien pourrait s'expliquer par l'adhésion des sujets à la

norme de consistance attitudinale. En effet ces variables sont plus probablement actualisées par la situation de l'enquête qu'elle ne préexistent à celle-ci.

Comme dans le cas de la première enquête, on peut se demander si la focalisation explicite sur l'épilation (le fait de poser directement des questions sur le sujet) n'amène pas les sujets à prendre plus aisément conscience de sa normativité (l'enquête « met en question » cette pratique). Ceci ne peut manquer d'avoir un effet sur leurs représentations en faisant perdre de la valeur à la norme. On peut faire notamment l'hypothèse que la fréquence de l'intention de contrôle social s'en soit trouvée réduite et qu'à l'inverse les justifications externes de la pratique soient davantage activées.

L'autre principale limitation de cette étude réside dans le fait que nous n'avons pas obtenu d'information sur le comportement de contrôle social des sujets, mais seulement sur leur intention, c'est à dire que nous sommes restés sur le terrain de la représentation mentale. Or les études de psychologie sociale montrent qu'il y a loin de l'intention à l'acte¹⁷. L'acte étant le plus souvent tributaire de conditions externes à la personne.

Par ailleurs le fait de prendre en compte les modalités du contrôle social dans le codage de la seconde variable dépendante pose un problème d'interprétation. En effet la gradation des différentes modalités (présentées en annexe B.2.4) donne une mesure qui mélange le caractère direct ou indirect de l'interaction avec la déviante, le caractère verbal ou non verbal de l'intervention avec l'intensité du contrôle social. En particulier il est nécessaire si l'on veut juger de cette intensité de prendre en compte le contenu de ce qui est dit, le cas échéant, par le sujet. Il serait nécessaire de définir plus précisément une façon de coder l'intensité en fonction des modalités possibles de contrôle social.

Enfin il nous faut commenter les effets observés à l'intérieur de notre population (cf. §3.3.1).

En ce qui concerne l'effet de la promotion sur l'intensité de l'intention du contrôle social on peut faire l'hypothèse que les étudiantes plus avancées dans leur cursus sont plus à l'aise (moins timides) ou plus sûres de leur références normatives (ou simplement plus habituées aux enquêtes de psychologie¹⁸ !) ce qui les amèneraient à renforcer leur contrôle.

En ce qui concerne l'effet de la passation chez les élèves de deuxième et troisième années sur la fréquence de l'intention de contrôle social, ceci peut être lié au fait que les conditions de passations ont été différentes : dans la seconde passation seules ont participé des étudiantes vraiment motivées pour faire la passation (dont elles ne connaissaient pas le thème), en effet la passation a eu lieu

¹⁷ Selon Chekroun des résultats récents tendraient toutefois à montrer un lien important entre intention et acte dans le cas du contrôle social.

¹⁸ Ces étudiantes ont laissé moins de valeurs manquantes ($m=0,42$) que celles de première année ($m=1,05$; $p<0,0006$).

après la fin du dernier cours de la journée. Ces étudiantes étaient donc plus engagées dans la tâche. On peut faire l'hypothèse que cet engagement a eu pour effet un traitement plus systématique de l'information, donc une perception accrue du caractère normatif de l'épilation qui les aurait amenées à relativiser davantage la norme et donc à moins se permettre d'effectuer de contrôle social. En tout état de cause la sensibilité importante de cette VD aux conditions de passation accrédite l'idée que l'épilation est un sujet sensible.

Conclusion

Notre étude est, à notre connaissance la première en psychologie sociale en France à prendre pour thème l'épilation. Les rares études ethnographiques et sociologiques avaient déjà mis en lumière la fréquence de cette pratique et ses enjeux symboliques et sociétaux.

Notre étude a permis de démontrer le caractère normatif de cette pratique, lorsqu'elle s'applique aux jambes et aux aisselles, pour la population des jeunes étudiantes françaises.

Nos résultats concernant les caractéristiques normatives (socio-cognitives) de l'épilation sont consistants avec les observations des ethnologues et des sociologues et mettent en évidence certains mécanismes cognitifs associés aux normes en général.

Ainsi nous avons montré que la norme est faiblement accessible cognitivement, peu perçue comme telle, que les enjeux sociaux en sont également peu perçus bien qu'elle soit très majoritairement perçue comme une contrainte. Nous avons observé également un phénomène de naturalisation qui ne touche que les sujets qui n'ont aucun doute quand à la « normalité » de cette pratique. Enfin nous avons retrouvé ce qui semble être une particularité de cette norme : la coexistence dans le discours d'éléments contradictoires : la référence au caractère normatif de l'épilation s'accompagne néanmoins le plus souvent de justifications internes de la pratique. De plus l'hygiène est invoquée comme justification même lorsque la pratique ou la prescription se limitent aux cas où les zones du corps concernées sont visibles par les autres.

En ce qui concerne l'intention d'effectuer un contrôle social, nous avons mis en évidence les liens avec l'évaluation et le positionnement par rapport à la personne qui ne se conforme pas publiquement à la norme. L'implication personnelle s'y rattache également, en opposition avec la norme libérale d'affirmation de la liberté de choix (norme apparue spontanément dans les réponses). Sans apporter de résultats définitifs cette étude constitue une première approche en psychologie sociale de la norme de l'épilation. Norme comportementale qui du fait de sa prégnance, de son incorporation, de ses valeurs symboliques et de ses enjeux socio-politiques et économiques constitue un thème privilégié pour l'étude de l'aliénation sociale. Ainsi que pour l'étude de l'articulation entre les concepts de contrôle social en sociologie et en psychologie sociale.

Remerciements :

Je tiens tout particulièrement à remercier Maurice Lemaire pour avoir attiré mon attention sur la question de l'épilation, ainsi que toutes les femmes dont les témoignages m'ont convaincu de l'importance de cette thématique. Je remercie également Odile Camus pour son généreux soutien scientifique ainsi que l'association M.I.E.L. pour sa contribution financière. Je remercie enfin Merran Toerien et Juliette Sakoyan de m'avoir transmis directement leurs travaux.

Références bibliographiques

Asch, S.E. (1955). Opinions and social pressures. *Scientific American*, 193(5), 31-5.

Basow, S.A. (1991). The hairless ideal: Women and their body hair. *Psychology of Women Quarterly*, 15, 83-96.

Basow S. A., Braman A.C. (1998). Women and body hair: Social perceptions and attitudes. *Psychology of Women Quarterly*, 22, 637-645.

Bourdieu P., (1982). Les rites comme actes d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43, 58-63.

Brauer, M., Chaurard, N., Chekroun, P. (2004). La réaction des gens face aux transgressions de norme. In *Actes du 5^{ème} congrès international de psychologie sociale 1-4 septembre 2004, Lausanne* (pp 260).

Bromberger, C. (2005). Trichologiques : les langages de la pilosité. In Collectif, *Un corps pour soi* (pp. 11-40). Paris : Presses Universitaires de France.

Chekroun, P., Brauer, M. (2004). Contrôle social et effet spectateur : l'impact de l'implication personnelle. *L'année psychologique*, 104, 83-102.

Chekroun, P., Nugier A. (2005). Le rôle des émotions morales dans le contrôle social endogroupe : « Tu me fais honte ! ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 18, 77-97.

Collectif. (2004). *Mon corps est un champ de bataille*. Lyon : éditions ma colère.

De La Haye, A.-M. (2003). La norme sociale d'inhibition des stéréotypes : champ d'application et justification rationnelle. In *Actes du colloque Normes sociales et processus cognitifs 18-20 juin 2003, Poitiers* (pp 45-48).

Descamps, M.-A. (1986). L'épilation. In M.-A. Descamps, *L'invention du corps* (pp 122-128). Paris : Presses Universitaires de France.

Domenc, A.-S. (1992). *L'épilation : le rôle du regard et ses limites*. Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Bordeaux II.

Dostie M. (1988). *Les corps investis*. Montréal : Ed. coop. Albert St Martin.

Dubois, N. (1994). La norme d'internalité. In N. Dubois, *La norme d'internalité et le libéralisme* (pp 20-32). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Dubois, N., Beauvois J.-L. (2001). Désirabilité et utilité : deux composantes de la valeur des personnes dans l'évaluation sociale. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 30-3, 391-405.

Dubois, N. (2003). Usages et mésusages du concept de norme en psychologie sociale. In *Actes du colloque Normes sociales et processus cognitifs 18-20 juin 2003, Poitiers* (pp 52-55).

Durkin, K. (1995). Socialization. In A.S.R. Manstead et M. Hewstone (Eds), *The Blackwell encyclopedia of social psychology* (pp 614-618). Oxford : Blackwell.

Elster, J. (1989). *The cement of society: A study of social order*. Cambridge : Cambridge University Press.

Foucault, M. (1975 ; éd. 2003). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.

Forsyth, D. R. (1995). Norms. In A.S.R. Manstead et M. Hewstone (Eds), *The Blackwell encyclopedia of social psychology* (pp 412-417). Oxford : Blackwell.

Hope C. (1982). Caucasian female body hair and American culture. *The Journal of American Culture*, 5, 93-99.

Kaufmann, J.-C. (1997). *Corps de femmes regards d'hommes, sociologie des seins nus*. Paris : Nathan.

Kelman, H.C. (1958). Compliance, identification, and internalization: three processes of attitude change. *Journal of conflict resolution*, 2, 51-60.

Maisonneuve, J., Bruchon-Sweitzer, M. (1999). L'investissement de l'apparence et ses modifications. In J. Maisonneuve, M. Bruchon-Sweitzer, *Le Corps et la beauté* (pp. 72-99). Paris : Presses Universitaires de France.

Lorenzi-Cioldi, F., J.M. Marques (2004). Pouvoir, normativité(s) et identité(s). Symposium proposé au 5^{ème} congrès international de psychologie sociale 1-4 septembre 2004, Lausanne (Actes, pp 258-259).

Marques, J.M., Yzerbit, V.Y. (1988). The black sheep effect : judgmental extremity toward ingroup members in inter- and intra-group situations. *European Journal of Social Psychology*, 18, 287-292.

Milgram, S. (1992). *The individual in a social world : Essays and experiments* (2nd ed.). J. Sabini et M. Silver (Eds). New York : McGraw-Hill.

Moscovici, S. (1985). *Social influence and conformity*. In G.Lindzey et E. Aronson (Eds), *Handbook of social psychology* (3rd ed., Vol. 2, pp 347-412). New York : Random House.

Ogien, A. (1995 ; éd. 1999). *Sociologie de la déviance*. Paris : Armand Collin.

Py, J., Somat, A. (1991). Normativité, conformité et clairvoyance : leurs effets sur le jugement évaluatif dans un contexte scolaire. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joulé et J.-M. Monteil (Eds). *Perspectives cognitives et conduites sociales, vol.3 Quelles cognitions ? Quelles conduites ?*, pp 167-193. Cousset : Del Val.

Sakoyan, J. (2002). *De la cire au laser : l'adieu au poil dans la société française contemporaine*. Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Provence.

Sherif M. (1936). *The psychology of social norms*. New York : Harper et Row.

Teodorovic, D., Somat, A. (2004). L'intériorisation des normes sociales et le développement moral dans des systèmes culturels et idéologiques différents. In *Actes du 5^{ème} congrès international de psychologie sociale 1-4 septembre 2004, Lausanne* (pp 154-155).

Tiggemann M., Kenyon S.J. (1998). The hairlessness norm: The removal of body hair in women. *Sex Roles*, 39, 873-885.

Toerien, M., Wilkinson, S. (2003). Gender and body hair: Constructing the feminine woman. *Women's Studies International Forum*, 26, 333-344.

Toerien, M., Wilkinson S. (2004). Exploring the depilation norm: a qualitative questionnaire study of women's body hair removal. *Qualitative Research in Psychology* 1, 69-92.

Toerien, M., Wilkinson, S., Choi, P.Y.L. (2005). Body hair removal: The 'mundane' production of normative femininity. *Sex Roles*, 52, 399-406.

Turner, J. C. (1995a). Normative influence. In A.S.R. Manstead et M. Hewstone (Eds), *The Blackwell encyclopedia of social psychology* (p 412). Oxford : Blackwell.

Turner, J. C. (1995b). Social influence. In A.S.R. Manstead et M. Hewstone (Eds), *The Blackwell encyclopedia of social psychology* (pp 562-567). Oxford : Blackwell.

Urbain J.-D. (1994). L'univers épilé. In J.-D. Urbain, *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires* (pp. 396-404). Paris : Payot.

Annexes

A. L'enquête de caractérisation de la norme de l'épilation

A.1 Questionnaire

conditions présentées ci-après :

N1 : étendue=NORMALES x ordre=1 (« Naturel » puis « Normal »)

T2 : étendue=POSSIBLES x ordre=2 (« Normal » puis « Naturel »)

(conditions non présentées :

N2 : étendue=NORMALES x ordre=2 (« Normal » puis « Naturel »)

T1 : étendue=POSSIBLES x ordre=1 (« Naturel » puis « Normal »))

Instructions :

Lisez attentivement les questions posées

Répondez à toutes les questions

Répondez aux questions de façon sincère et spontanée

Répondez aux questions de façon individuelle

Ne revenez pas en arrière une fois que vous êtes passé(e) à la question suivante

Ce questionnaire est totalement anonyme

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Instructions :

Lisez attentivement les questions posées

Répondez à toutes les questions

Répondez aux questions de façon sincère et spontanée

Répondez aux questions de façon individuelle

Ne revenez pas en arrière une fois que vous êtes passé(e) à la question suivante

Ce questionnaire est totalement anonyme

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Question 1 :

Citez les modifications de l'apparence physique, temporaires ou définitives, qu'il est normal d'effectuer chez une femme.

(Si vous n'êtes pas sûr qu'une pratique à laquelle vous pensez rentre dans cette définition inscrivez la quand même.)

.
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Question 1 :

Citez toutes les modifications de l'apparence physique, temporaires ou définitives, qu'il est possible d'effectuer chez une femme.

(Si vous n'êtes pas sûr qu'une pratique à laquelle vous pensez rentre dans cette définition inscrivez la quand même.)

.
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Question 2 :

Citez les modifications de l'apparence physique, temporaires ou définitives, qu'il est normal d'effectuer chez une femme **et que vous pratiquez sur vous-même.**

(Si vous n'êtes pas sur qu'une pratique à laquelle vous pensez rentre dans cette définition inscrivez la quand même.)

- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Question 2 :

Citez toutes les modifications de l'apparence physique, temporaires ou définitives, qu'il est possible d'effectuer chez une femme **et que vous pratiquez sur vous-même.**

(Si vous n'êtes pas sur qu'une pratique à laquelle vous pensez rentre dans cette définition inscrivez la quand même.)

- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .
- .

Ne tournez pas la page avant d'y avoir été invité(e)

Question 3 : Vous épiliez-vous ou vous rasez-vous les poils des aisselles ?

- Régulièrement
- Seulement quand vos aisselles sont visibles
- Jamais

Question 4 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous comportez de cette façon ?

Question 5 : **si vous n'avez pas** mentionné l'épilation à la question 1 et/ou à la question 2, était-ce parce que :

- Vous n'y avez pas pensé
- Vous y avez pensé mais vous n'avez pas osé l'écrire
- Vous y avez pensé mais vous avez trouvé que ce n'était pas intéressant
- Vous y avez pensé mais vous avez trouvé que ce n'était pas « normal »

Question 6 : Pensez-vous qu'il est naturel pour une femme de **ne pas** avoir de poils aux aisselles ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 7 : Pensez-vous qu'il est normal pour une femme de **ne pas** avoir de poils aux aisselles ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 8 : En cet instant, ressentez-vous de la honte ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Fortement

Question 9 : En cet instant ressentez-vous de l'embarras ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Fortement

Question 10 : Pensez-vous que l'épilation soit un sujet qu'il est convenable d'aborder en public ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 11 : Pensez-vous qu'une femme doive s'épiler (ou se raser) les poils des aisselles ?

- Régulièrement
- Seulement quand ses aisselles sont visibles
- Jamais

Vous pouvez tourner la page

Question 3 : Vous épiliez-vous ou vous rasez-vous les poils des aisselles ?

- Régulièrement
- Seulement quand vos aisselles sont visibles
- Jamais

Question 4 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous vous comportez de cette façon ?

Question 5 : **si vous n'avez pas** mentionné l'épilation à la question 1 et/ou à la question 2, était-ce parce que :

- Vous n'y avez pas pensé
- Vous y avez pensé mais vous n'avez pas osé l'écrire
- Vous y avez pensé mais vous avez pensé que ce n'était pas intéressant

Question 6 : Pensez-vous qu'il est normal pour une femme de **ne pas** avoir de poils aux aisselles ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 7 : Pensez-vous qu'il est naturel pour une femme de **ne pas** avoir de poils aux aisselles ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 8 : En cet instant, ressentez-vous de la honte ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Fortement

Question 9 : En cet instant ressentez-vous de l'embarras ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Fortement

Question 10 : Pensez-vous que l'épilation soit un sujet qu'il est convenable d'aborder en public ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 11 : Pensez-vous qu'une femme doive s'épiler (ou se raser) les poils des aisselles ?

- Régulièrement
- Seulement quand ses aisselles sont visibles
- Jamais

Vous pouvez tourner la page

Question 12 : Vous sentez-vous proche des idées féministes ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 13 : Faites-vous partie d'une organisation féministe ?

- oui
- non, mais j'en ai fait partie dans le passé
- non

Question 14 : Pensez-vous que les modifications de l'apparence physique constituent un enjeu féministe ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 15 : Pensez-vous que l'épilation constitue un enjeu féministe ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 16 : Utilisez-vous un déodorant ?

- Régulièrement
- Seulement quand vous risquez de transpirer plus qu'à l'accoutumée
- Jamais

Question 17 : Vous maquillez-vous le visage ?

- Régulièrement
- Seulement pour des occasions particulières
- Jamais

Question 18 : Avec quelle fréquence vous lavez-vous le corps (bain ou douche) en moyenne ?

- Plus de 1 fois par jour
- 1 fois par jour
- 2 à 3 fois par semaine
- 1 fois par semaine ou moins souvent

Veuillez indiquer votre age :

C'est terminé merci de votre participation.

Si vous avez des remarques n'hésitez pas à les ajouter ci-dessous

Question 12 : Vous sentez-vous proche des idées féministes ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 13 : Faites-vous partie d'une organisation féministe ?

- oui
- non, mais j'en ai fait partie dans le passé
- non

Question 14 : Pensez-vous que les modifications de l'apparence physique constituent un enjeu féministe ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 15 : Pensez-vous que l'épilation constitue un enjeu féministe ?

Pas du tout

0	1	2	3
---	---	---	---

 Tout à fait

Question 16 : Utilisez-vous un déodorant ?

- Régulièrement
- Seulement quand vous risquez de transpirer plus qu'à l'accoutumée
- Jamais

Question 17 : Vous maquillez-vous le visage ?

- Régulièrement
- Seulement pour des occasions particulières
- Jamais

Question 18 : Avec quelle fréquence vous lavez-vous le corps (bain ou douche) en moyenne ?

- Plus de 1 fois par jour
- 1 fois par jour
- 2 à 3 fois par semaine
- 1 fois par semaine ou moins souvent

Veuillez indiquer votre age :

C'est terminé merci de votre participation.

Si vous avez des remarques n'hésitez pas à les ajouter ci-dessous

A.2 Résultats statistiques détaillés

A.2.1. Descriptions des variables retenues pour l'analyse

Table A1 : Descriptions des variables retenues pour l'analyse

Nom	Description	Réf.	Type	Valeurs/modalités
N-T (étendue)	Etendue de la demande d'évocation des modifications de l'apparence physique	Vi provoquée		NORMALES vs POSSIBLES
ORDRE N-N	Ordre contrebalancé des questions portant sur l'évaluation des aisselles sans poils	Vi provoquée		1 : NATUREL en premier 2 : NORMAL en premier
BOOL(Q1)	Évocation de l'épilation pour la condition « FEMMES »	Question 1	dichotomique	0 ou 1
TOTAL(Q1)	Nombre d'item évoqués pour la condition « FEMMES »	Question 1	quantitative	0 à 11
BOOL(Q2)	Évocation de l'épilation pour la condition « SOI »	Question 2	dichotomique	0 ou 1
TOTAL(Q2)	Nombre d'item évoqués pour la condition « SOI »	Question 2	quantitative	0 à 8
PRATIQUE	Pratique de l'épilation des aisselles	Question 3	ordonnée	0 ; 1 ; 2
Esthétique, hygiène...	Thèmes de la justification du comportement d'épilation	Question 4	dichotomiques	0 ou 1
NATUREL	Evaluation du caractère naturel des aisselles sans poils	Question 6/7	échelle	0 à 3
NORMAL	Evaluation du caractère naturel des aisselles sans poils	Question 7/6	échelle	0 à 3
HONTE	Honte ressentie	Question 8	échelle	0 à 3
EMBARRAS	Embarras ressenti	Question 9	échelle	0 à 3
PUBLIC	Evaluation du fait qu'il soit convenable d'aborder l'épilation en public	Question 10	échelle	0 à 3
PRESCRIPTION	Prescription de l'épilation sous les aisselles	Question 11	ordonnée	0 ; 1 ; 2
FEMINISTE	Proximité avec les idées féministes	Question 12	échelle	0 à 3
ORGA	Appartenance à une organisation féministe	Question 13	ordonnée	0 ; 1 ; 2
ENJEU1	Les modifications de l'apparence physique comme enjeu féministe	Question 14	échelle	0 à 3
ENJEU2	L'épilation comme enjeu féministe	Question 15	échelle	0 à 3
AGE	Age du sujet	Question	discret	Retenus : de 18 à 26

A.2.2. Statistiques descriptives de toutes les variables

Table A2 : Statistiques descriptives de toutes les variables

Variable	Statistiques Descriptives (Q1-brutreduitage26noPT.sta)					
	N Actif	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	Ecart-type
N-T	116	101,508	102,000	101,000	102,000	0,5020
ORDRE N-N	116	1,5000	1,5000	1,0000	2,0000	0,5021
VARIANTE	116	50,5000	50,5000	0,0000	101,0000	50,7190
BOOL(Q1)	110	0,5090	1,0000	0,0000	1,0000	0,5022
RANG(Q1)	56	2,8920	2,0000	1,0000	9,0000	2,1121
TOTAL(Q1)	110	5,5540	5,0000	0,0000	11,0000	2,1697
R/T(Q1)	56	0,4990	0,5000	0,0900	1,0000	0,2692
BOOL(Q2)	113	0,6990	1,0000	0,0000	1,0000	0,4606
RANG(Q2)	79	2,5310	2,0000	1,0000	7,0000	1,3852
TOTAL(Q2)	113	3,8050	4,0000	1,0000	8,0000	1,4872
R/T(Q2)	79	0,6400	0,6660	0,1660	1,0000	0,2894
Q3:PRATIQUE	116	1,8620	2,0000	0,0000	2,0000	0,3705
NBCHAR(Q4)	116	66,9310	56,0000	0,0000	300,0000	47,6190
esthétique	112	0,7580	1,0000	0,0000	1,0000	0,4296
hygiène/odeur/transpi	112	0,6600	1,0000	0,0000	1,0000	0,4755
pratique/agréable/confort	112	0,2140	0,0000	0,0000	1,0000	0,4121
bien dans ma peau	112	0,0350	0,0000	0,0000	1,0000	0,1864
Féminin	113	0,0350	0,0000	0,0000	1,0000	0,1856
petit ami	112	0,0530	0,0000	0,0000	1,0000	0,2261
sexy/classe	112	0,0170	0,0000	0,0000	1,0000	0,1330
aime pas	112	0,0530	0,0000	0,0000	1,0000	0,2261
soignée	112	0,0080	0,0000	0,0000	1,0000	0,0944
regard des autres	112	0,0890	0,0000	0,0000	1,0000	0,2864
culture/norme	112	0,1330	0,0000	0,0000	1,0000	0,3421
INTERNE(Q4)	112	1,8390	2,0000	0,0000	3,0000	0,7419
EXTERNE(Q4)	112	0,2230	0,0000	0,0000	2,0000	0,4593
Q5:WHYNOT	43	1,2550	1,0000	1,0000	3,0000	0,6580
Q6/7:NATUREL	114	1,2630	1,0000	0,0000	3,0000	1,0974
Q7/6:NORMAL	114	2,3070	3,0000	0,0000	3,0000	0,9133
CORRECTIONS(Q6/7)	115	0,0780	0,0000	0,0000	1,0000	0,2697
Q8:HONTE	115	0,1210	0,0000	0,0000	2,0000	0,4006
Q9:EMBARRAS	115	0,2000	0,0000	0,0000	3,0000	0,5164
Q10:PUBLIC	115	2,1910	2,0000	0,0000	3,0000	0,8874
Q11:PRESCRIPTION	114	1,5350	2,0000	0,0000	2,0000	0,5826
Q12:FEMINISTE	115	1,7130	2,0000	0,0000	3,0000	0,7809
Q13:ORGA	116	0,0080	0,0000	0,0000	1,0000	0,0928
Q14:ENJEU1	115	1,1390	1,0000	0,0000	3,0000	0,9355
Q15:ENJEU2	115	0,6870	0,0000	0,0000	3,0000	0,8621
Q16:DEO	116	1,9310	2,0000	0,0000	2,0000	0,3155
Q17:MAQUILLAGE	116	1,6370	2,0000	0,0000	2,0000	0,5340
Q18:LAVE	116	2,1630	2,0000	1,0000	3,0000	0,4557
AGE	102	21,0780	21,0000	19,0000	26,0000	1,5394

A.2.3. Résultats de la classification avec la méthode des K-moyennes

Table A3 : Analyse de la variance

Variable	Analyse de Variance (Q1-brutreduitage26noPT)					
	SC Inter	dl	SC Intra	dl	F	signif. p
Q3:PRATIQUE	0,76832	3	10,68122	105	2,51760	0,062149
culture/norme	1,18566	3	11,75012	105	3,53172	0,017401
Q6/7:NATUREL	95,50259	3	35,30474	105	94,67823	0,000000
Q7/6:NORMAL	40,44473	3	51,73876	105	27,35987	0,000000
Q11:PRESCRIPTION	11,13001	3	26,00760	105	14,97833	0,000000
Q12:FEMINISTE	14,42623	3	52,17927	105	9,67660	0,000011
Q14:ENJEU1	51,60972	3	44,04166	105	41,01435	0,000000
Q15:ENJEU2	40,50306	3	42,50612	105	33,35065	0,000000

Table A4 : Moyennes des classes

Variable	Moy. Classes (Q1-brutreduitage26nof			
	Classe N° 1	Classe N° 2	Classe N° 3	Classe N° 4
Q3:PRATIQUE	1,87500	1,92105	1,94117	1,71428
culture/norme	0,31250	0,02631	0,11764	0,23809
Q6/7:NATUREL	0,31250	2,52631	0,67647	0,61904
Q7/6:NORMAL	1,00000	2,78947	2,52941	1,95238
Q11:PRESCRIPTION	0,81250	1,73684	1,70588	1,42857
Q12:FEMINISTE	2,00000	2,00000	1,17647	1,80952
Q14:ENJEU1	1,06250	1,10526	0,44117	2,42857
Q15:ENJEU2	0,25000	0,60526	0,26470	1,90476

Table A5 : distances entre les classes

Classe (Numéro)	Distances Euclidiennes Inter-Classes (Q1-brutreduitage26noPT Dist. sous la diagonale (Dist.) ² au dessus de la diagonale			
	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4
N° 1	0,000000	1,146209	0,547064	0,756572
N° 2	1,070611	0,000000	0,591807	0,999644
N° 3	0,739638	0,769290	0,000000	0,939929
N° 4	0,869812	0,999822	0,969499	0,000000

Effectifs des classes, resp. 16 38 34 21

B. Etude du contrôle social

B.1. Questionnaire

condition présentée ci-après :

O1 : ordre=1 (section pratique puis section contrôle social)

(condition non présentée :

O2 : ordre=2 (section contrôle social puis section pratique))

Instructions :**Lisez attentivement les questions posées****Répondez à toutes les questions****Répondez aux questions de façon sincère et spontanée****Répondez aux questions de façon individuelle****Ne revenez pas en arrière une fois que vous êtes passé(e) à la question suivante****Ce questionnaire est totalement anonyme**

1. Vous épiliez-vous ou vous rasez-vous les poils des aisselles et des jambes ?
- Régulièrement
 Seulement quand les aisselles ou les jambes sont visibles
 Jamais
2. Pensez-vous qu'une femme doive s'épiler ou se raser les poils des aisselles et des jambes
- Régulièrement
 Seulement quand les aisselles ou les jambes sont visibles
 Jamais
3. Pensez-vous que respecter cette norme (qui consiste, pour une femme, à s'enlever les poils des aisselles et des jambes) est quelque chose d'important :
- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|
- Tout à fait

Votre propre pratique de l'épilation ou du rasage des poils de votre corps (toutes zones) :

4. Estimez le nombre d'heures que vous y consacrez en moyenne par mois :
..... heures par mois
5. Ce temps que vous dépensez à enlever des poils de votre corps, vous le considérez comme :
- | | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|---|
- Très long

A. est étudiante en psychologie à l'université de Nanterre, elle a 22 ans. Vous la connaissez bien car elle fréquente le même cercle d'amis que vous depuis le début de l'année universitaire. Une amie commune vous a dit récemment que A. ne se serait jamais enlevé le moindre poil : jamais épilée, ni rasée.

Lors d'une soirée vous croisez A. Il fait chaud, elle est vêtue d'une courte jupe et d'un haut sans manches. Vous pouvez alors constater qu'effectivement elle a des poils sur les jambes et sous les aisselles.

1. A. se tourne vers vous, que faites-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Vous dites quelque chose à A. (**précisez** ce que vous lui dites au point 1bis)
- Vous dites quelque chose à l'une de vos voisines, suffisamment fort pour que A. puisse l'entendre (**précisez** ce que vous lui dites au point 1bis)
- Vous ricanez ou vous riez devant elle
- Vous la montrez du doigt
- Vous lui lancez un regard réprobateur
- Vous la fixez du regard
- Vous l'ignorez, vous vous détournez d'elle ou vous vous en éloignez
- Rien de particulier (Vous la saluez comme d'habitude)
- Autre réaction, **précisez** :

1bis. Si vous avez coché l'une des cases « Vous dites quelque chose à A. » ou « ... à l'une de vos voisines », **Précisez ce que vous lui dites :**

.....

2. Vous sentez-vous proche de A. ?
 Très éloignée

2	1	0	1	2
---	---	---	---	---

 Très proche
3. Quel(s) qualificatif(s) utiliseriez-vous pour parler de A. ?

4. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit belle ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
5. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit intelligente ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
6. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit sympathique ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
7. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit attirante sexuellement ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
8. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit paresseuse ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
9. Par rapport aux autres jeunes étudiantes, pensez-vous que A. soit asociale ?

Nettement moins	Plutôt moins	Comme les autres	Plutôt plus	Nettement plus
-----------------	--------------	------------------	-------------	----------------
10. Pensez-vous que A. a du succès en amour ?

Nettement moins de succès	Plutôt moins de succès	Comme les autres	Plutôt plus de succès	Nettement plus de succès
---------------------------	------------------------	------------------	-----------------------	--------------------------
11. Pensez-vous que A. aura du succès dans sa vie professionnelle ?

Nettement moins de succès	Plutôt moins de succès	Comme les autres	Plutôt plus de succès	Nettement plus de succès
---------------------------	------------------------	------------------	-----------------------	--------------------------
12. Pouvez-vous préciser en quoi le comportement de A. vous affecte-t-il ?

Veuillez indiquer votre âge :

C'est terminé merci de votre participation.

Si vous avez des remarques n'hésitez pas à les ajouter ci-dessous

B.2. Résultats statistiques détaillés

B.2.1. Descriptions des variables retenues pour l'analyse

Table B1 : Descriptions des variables retenues pour l'analyse

Nom	Description	Réf.	Type	Valeurs/modalités
ORDRE_CS	Ordre contrebalancé entre section concernant la pratique de l'épilation et section concernant la déviante.	Vi provoquée		1 = section pratique en premier 2= section déviante en premier
PRATIQUE	La pratique du sujet	Question P1	ordonnée	0,1,2
PRESCRIP	La prescription du sujet pour les autres femmes	Question P2	ordonnée	0,1,2
IMPORTANCE	L'importance accordée au respect de la norme par les femmes	Question P3	échelle	0 à 4
COUT_SUBJ	Coût perçu de la pratique du sujet	P5+P7+P9+P10	Somme d'échelles (alpha=0.78)	0 à 16
AGE	Age du sujet	Question	Discret	Retenus : de 18 à 26
BOOL_CS	Intention de contrôle social : oui/non	Question C1	Booléen	0 ou 1
MAX_C1	Intention de contrôle social sur échelle d'intensité	Question C1	ordonnée	0 à 7
PROXIMITE	Proximité avec la déviante	Question C2	échelle	0 à 4
QUALIFIC	Qualification (évaluation) de la déviante	Question C3 ouverte	codée en échelle d'évaluation	-2 à +2
STEREOTYPE	Evaluation relative de la déviante sur 4 traits stéréotypiques	C4+C5+C6+C7	Somme d'échelles (alpha=0.52)	-8 à +8
HANDICAP	Chances de réussite relative de la déviante (utilité sociale)	C10+C11	Somme d'échelles (corr=0.25)	-4 à +4
AFFECTE	Le sujet est affecté (ou pas) par la déviante	Question C12 ouverte	Codée en booléen « je ne suis pas affectée »=0	0 ou 1
CHOIX	Le sujet affirme (ou pas) la liberté de choix de la déviante	Question C12 ouverte	Codée en booléen « c'est son choix »=1	0 ou 1

B.2.2. Statistiques descriptives de toutes les variables

Table B2 : Statistiques descriptives de toutes les variables

Variable	Statistiques Descriptives (Q2-varage26noPT.sta)					
	N Actifs	Moyenne	Médiane	Minimum	Maximum	Ecart-type
ORDRE_CS	173	1,46821	1,00000	1,00000	2,00000	0,500437
PRATIQUE	172	1,79651	2,00000	1,00000	2,00000	0,403768
PRESCRIP	171	1,59064	2,00000	0,00000	2,00000	0,527731
IMPORTAN	171	2,40936	3,00000	0,00000	4,00000	1,220764
COUT_SUB	160	8,10000	8,50000	0,00000	16,00000	3,862739
AGE	164	20,20732	20,00000	18,00000	26,00000	1,641022
BOOL_CS	173	0,34104	0,00000	0,00000	1,00000	0,475435
MAX_C1	173	1,44509	0,00000	0,00000	7,00000	2,428906
PROXIMIT	171	-0,62573	0,00000	-2,00000	2,00000	1,068387
QUALIFIC	151	-0,24503	0,00000	-2,00000	2,00000	0,979571
STEREOTY	169	-1,64497	-1,00000	-8,00000	2,00000	1,407248
HANDICAP	172	-1,16860	-1,00000	-4,00000	0,00000	0,973660
AFFECTE	148	0,43243	0,00000	0,00000	1,00000	0,497096
CHOIX	149	0,22819	0,00000	0,00000	1,00000	0,421080

B.2.3. Précisions concernant le codage de certaines variables :

VA2 : Qualification (évaluation) de la déviante :

A partir d'une question ouverte : « Quel(s) qualificatif(s) utiliseriez-vous pour parlez de A. ? » les réponses recueillies (séries d'adjectifs pour l'essentiel) ont été codées en évaluation selon les règles suivantes :

Une insulte, un superlatif, ou plusieurs adjectifs négatifs appartenant à au moins deux thèmes différents = -2

Exemple : « rustique, trop nature, répugnante, non hygiénique, masculine »

Un ou plusieurs adjectifs négatifs appartenant au même thème = -1

Exemple : « ne prend pas soin d'elle, négligée »

Uniquement des adjectifs neutres, pas de qualification ou ambiguë = 0

Exemple : « nature, "roots" »

Un ou plusieurs adjectifs positifs appartenant au même thème = +1

Exemple : « une fille nature, qui se prend pas la tête et ne suis pas bêtement la mode »

Un superlatif, ou plusieurs adjectifs positifs appartenant à au moins deux thèmes différents = +2

Exemple : « très excentrique, très courageuse » : ici "excentrique" a une valeur neutre, "très courageuse" est un superlatif positif.

Table B3 : Liste des thèmes et fréquence

Thème	Valence	Occurrences
Nature	Neutre	41
Négligée, peu soignée	Négatif	27
Libre, à l'aise, sure d'elle	Positif	23
Manque d'hygiène, sale	Négatif	20
Rare, étrange, marginale	Neutre	15
Indépendante du regard des autres, de la mode	Positif	11
Masculine, peu féminin	Négatif	10
Poilue	Neutre	9
Intéressante, sympa	Positif	6
Sans gêne	Négatif	4
Animale, primitive	Négatif	4
Inconsciente, simple	Négatif	3
Inesthétique	Négatif	3

Féministe, soixante-huitarde	Neutre	2
Démodée	Négatif	1
Paresseuse	Négatif	1

Totaux des occurrences : négatif = 73 ; positif = 40 ; neutre = 27 (151 sujets ont répondu à la question)

VA5 : Le sujet est affecté (ou pas) par la déviante

A partir d'une question ouverte orientée : « Pouvez-vous préciser en quoi le comportement de A. vous affecte-t-il ? » les réponses recueillies sont codées 1 si le sujet répond à la question ou codées 0 si elle affirme ne pas être affectée ou n'être affectée « en rien ».

VA6 : Le sujet affirme (ou pas) la liberté de choix de la déviante

A partir de la même question ouverte orientée : « Pouvez-vous préciser en quoi le comportement de A. vous affecte-t-il ? » les réponses recueillies sont codées 1 si le sujet affirme que la déviante est « libre de son choix », que « elle fait ce qu'elle veut »... sinon la variable est codée 0.

Table B4 : Liste des thèmes et fréquence

Thème	Valence	Occurrences
Sujet déclarant ne pas être affectée	Neutre	84
Sujet rappelant la norme de liberté de choix : « c'est son affaire », « Chacun fait ce qu'il veut »...	Neutre	34
Manque d'hygiène, odeur	Négatif	17
Surprise, individu atypique	Neutre	17
Inesthétique	Négatif	16
Négligée, peu soignée	Négatif	13
L'épilation est une norme, sexiste	Positif	12
Indépendante du regard des autres, courageuse	Positif	9
Sans gêne, choquant	Négatif	7
Dégoût	Négatif	7
Masculine, peu féminin	Négatif	2
Intéressante, bien dans sa peau	Positif	2
Démodée	Négatif	2

Totaux des occurrences : négatif = 64 ; positif = 23 ; neutre = 135 (149 sujets ont répondu à la question)

B.2.4. Détail des modalités du contrôle social

Les modalités étaient à choisir dans une liste prédéfinie. 59 sujets (34%) ont choisi une modalité correspondant à un contrôle social.

Table B5 : Liste des modalités et fréquence

Modalité	Occurrences
1. Vous l'ignorez, vous vous détournez d'elle ou vous vous en éloignez	5 (7%)
2. Vous la fixez du regard	28 (40%)
3. Vous lui lancez un regard réprobateur	7 (10%)
4. Vous la montrez du doigt	1 (1%)
5. Vous ricanez ou vous riez devant elle	5 (7%)
6. Vous dites quelque chose à l'une de vos voisines, suffisamment fort pour que A. puisse l'entendre	7 (10%)

	dont 3 blagues et 3 plaintes
7. Vous dites quelque chose à A.	17 (24%) dont 10 suggestions, 6 questions, 2 plaintes et 1 blague

Total des occurrences = 70 (plusieurs modalités pouvaient être cochées simultanément)

Remarque : 1 sujet a adressé une remarque positive à la déviante : « c'est bien de voir quelqu'un avoir des principes et de s'y tenir, même si ce n'est pas esthétique aux yeux de notre société ».

B.2.5. Résultats de la classification avec la méthode des K-moyennes

Table B6 : Analyse de la variance

STAT. Analysis of Variance (q2-varage26nopt.v5.sta)						
CLUSTER ANALYSIS						
Variable	Between SS	df	Within SS	df	F	signif. p
BOOL_CS	6,7461	3	22,36160	126	12,6706	,000000
PROXIMIT	121,2586	3	30,47213	126	167,1319	0,000000
QUALIFIC	85,7071	3	46,91598	126	76,7265	,000000
AFFECTE	4,0954	3	28,12764	126	6,1153	,000645
CHOIX	,8293	3	21,13997	126	1,6475	,181781

Table B7 : Moyennes des classes

STAT. Cluster Means (q2-varage26nopt.v5.sta)				
CLUSTER ANALYSIS				
Variable	Cluster No. 1	Cluster No. 2	Cluster No. 3	Cluster No. 4
BOOL_CS	,106383	,25926	,41667	,68750
PROXIMIT	,382979	-1,48148	,12500	-1,75000
QUALIFIC	,489362	,37037	-1,00000	-1,31250
AFFECTE	,276596	,37037	,54167	,71875
CHOIX	,297872	,25926	,12500	,12500

Table B8 : distances entre les classes

STAT. Euclidean Distances between Clusters (q2-varage26nopt.v5.sta)				
CLUSTER ANALYSIS Distances below diagonal Squared distances above diagonal				
Cluster Number	No. 1	No. 2	No. 3	No. 4
No. 1	0,000000	,704805	,496235	1,671877
No. 2	,839527	0,000000	,906169	,645388
No. 3	,704439	,951929	0,000000	,743598
No. 4	1,293011	,803360	,862321	0,000000

Effectifs des classes, resp. 47 27 24 32